

# NAJE en 2011

## Rapport d'activité

1 /Les nouvelles créations

2/ Les représentations des spectacles de théâtre-forum

3/ Les travaux menés avec des citoyens et des professionnels

4/ Les ateliers avec citoyens

5/ Les formations professionnelles.

6/ Les autres interventions de naje

7/ Les jeunes volontaires et les stagiaires

8/ les comptes rendus d'ateliers

### **NAJE EN CHIFFRES :**

**Les spectacles : 5732 spectateurs pour 74 représentations**

**Les ateliers : 900 participants pour 105 jours d'ateliers**

**Les formations : 259 personnes pour 49 journées de formation**

# 1/ Les nouvelles créations

## « Pauvres administrés »

Nous avons démarré en octobre 2011 une création sur les services publics avec des habitants issus de milieux populaires, des agents de services publics et des citoyens concernés.

Cette opération est rendue possible grâce à l'appui financier de la région Ile de France, de l'Acisé et du Ministère de la Culture (réserve parlementaire).

Elle se déroule en 5 phases :

1/ d'octobre 2011 à février 2012 : 10 journées d'atelier réunissant de 40 à 70 participants et parfois des intervenants pour récolter la matière, cerner les enjeux...

2/ en février et mars : Ecriture du spectacle

3/ de janvier à mai : appuis variés à des actions de défense des services publics

4/ mars avril mai : Répétition

5/ juin : Représentation finale

*Nota : les comptes rendus des six premières journées sont en fin de document*

## « Le tribunal populaire des banques »

Il s'agit d'une coproduction de NAJE avec Attac pour vulgariser le fonctionnement des banques et porter nos questions au débat public.

Le spectacle a été écrit et mis en scène par NAJE.

Il est joué par des membres d'Attac et de naje à part égale soit une équipe de 19 personnes.

Le spectacle a été joué à Montreuil le 30 octobre devant un public réduit de 50 personnes puis à Nice pour 300 personnes le 2 novembre et sera repris le 15 janvier 2012 à Paris.

Le texte du spectacle est mis à disposition de ceux qui souhaitent le remonter.

Une vidéo est en cours d'élaboration qui sera également mise à disposition de tous et toutes.

Le spectacle a fait l'objet d'un reportage de Antoine Chao pour « Là-bas si j'y suis » de Daniel Mermet diffusé le 4 novembre.

## « La force des gueux »

Spectacle créé en 2010-2011 sur la question du traitement social de la pauvreté

Opération menée grâce aux subventions de l'ACSE, de l'Europe, de la Fondation Un Monde Par Tous et du Ministère de la Culture.

Spectacle joué au Théâtre de Chelles en janvier 2011 pour 700 spectateurs et repris le 1<sup>er</sup> avril à Chambéry pour 300 spectateurs.

Cette création a été faite avec les comédiens de NAJE et 37 citoyens dont la moitié vivent la précarité.

### Le contenu du spectacle : la force des gueux

Le spectacle a été créé à partir :

- de récits des personnes en situation de pauvreté qui composent une partie de notre groupe,
- de récits de militants et de chercheurs qui nous ont apporté matière à réflexion et nous ont relaté des expériences collectives menées en France, en Inde et en Angleterre avec des gens en situation de pauvreté. Certaines de ces actions ont trouvé leur place dans notre spectacle : la marche contre la pauvreté et pour la dignité organisée par un collectif de Rhône-Alpes qui fait référence à la marche des paysans indiens avec Rajagopal, l'action de la Citizen à Londres qui agit selon la méthode de Saul Alinski.
- du croisement des analyses et des points de vue des différentes personnes du groupe.

### Les questions du spectacle :

Ainsi le spectacle s'organise comme un récit individuel et collectif qui raconte ce que nous avons compris et qui pose les questions qui sont les nôtres et que nous voulons mettre en débat :

- Comment le libéralisme crée la pauvreté et l'exclusion
- Ce que cela veut dire d'être ou de devenir pauvre
- Comment les pauvres peuvent ils s'organiser collectivement pour penser les systèmes
- Comment les structures de notre pays peuvent elles ou non les aider
- Comment organiser un mouvement des pauvres et des précaires

### Le plan du spectacle :

Première partie : la fabrique de la précarité et de la pauvreté à travers l'histoire de salariés d'une grand surface et d'une entreprise de nettoyage.

Deuxième partie : C'est quoi la pauvreté à travers des récits individuels croisés

Troisième partie : le traitement social de la pauvreté à travers des entretiens avec les travailleurs sociaux.

Quatrième partie : la réflexion collective du groupe des pauvres et précaires.

Cinquième partie : le rôle des structures à travers le récit de la marche pour l'égalité et contre la dignité et le questionnement d'un centre social sur son rôle.

Sixième partie : la lutte gagnante de la Citizen face à HSBC pour l'amélioration des conditions faites au personnel d'entretien en sous traitance.

Epilogue : une utopie collective.

## **« les rôles de ma vie »**

Ce projet a été initié par la maison des solidarités Angoulême Sud la Couronne et co-financé par le FSE et les Droits des Femmes. .

Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche de formation action de co-accompagnement vers un accès à l'emploi d'un public féminin allocataire du RSA.

Le théâtre forum est la troisième des quatre étapes prévues par ce projet.

Le travail avec NAJE s'est effectué sur 9 journées.

La première avait pour but de sensibiliser l'équipe des travailleurs sociaux concernés par le projet, afin qu'ils puissent l'expliquer aux allocataires du RSA susceptibles de rentrer dans ce dispositif.

La deuxième a permis aux personnes pressenties d'expérimenter le théâtre forum et de décider de poursuivre ou pas.

Nous nous sommes ensuite retrouvés avec le groupe définitif, constitué de 11 femmes allocataires et de 9 « travailleuses sociales », pour cinq journées consécutives de travail.

Les deux premiers jours ont servi à recueillir les histoires et à écrire collégalement le spectacle.

Nous avons ensuite travaillé sur la compréhension et l'acquisition du jeu théâtral, la maîtrise de l'espace scénique ainsi que sur le contenu du forum.

La cinquième journée a été consacrée à deux représentations publiques : à la MJC de La Couronne, devant 104 personnes ainsi que dans la Salle Polyvalente CSCS Grande Garenne devant 47 personnes, les publics étant mixtes les deux fois.

Cinq autres représentations ont eu lieu : le 5 mai devant 52 personnes à l'Espace d'Animation de La Rochefoucauld, le 6 mai à la Salle Polyvalente de Mansle devant 78 personnes et à l'Espace culturel La Cale à Cognac devant 25 personnes, le 17 mai à l'IRTS de Poitiers devant 53 élèves assistantes sociales, et le 25 juin dans un centre social de Paris 15ème devant 43 personnes.

Nous avons articulé notre spectacle autour de cinq thèmes, chaque thème comprenant une ou plusieurs histoires.

A l'intérieur de chaque thème le public a pu choisir sur quelle scène il souhaitait faire forum.

Thème n°1 : la maltraitance liée au travail

Un femme employée en contrat d'avenir ( aidé ) se voit reconnaître travailleur handicapé

et n'arrive pas à obtenir la reconnaissance de ses droits par son patron, qui lui confie même des tâches plus difficiles.

☉ Pistes de forum :

- exiger un poste adapté
- faire appel à la maison des handicaps
- faire appel à la médecine du travail
- chercher une solidarité parmi les autres employés

### Thème n°2 : drames quotidiens liés à la vie aux minimas sociaux

- un enfant ne peut pas aller en voyage scolaire avec sa classe faute de moyens

☉ Pistes de forum :

- faire appel à la cascade de travailleurs sociaux
- faire jouer la solidarité entre parents
- interpeler le principal de l'établissement
- un enfant se fait tabasser au sein du collège par ses camarades et se fait traiter de « top budget » car il est habillé avec des premiers prix

### Thème n°3 : les barrières mises par les employeurs qui empêchent le retour à l'emploi

- florilège d'offres d'emplois délirantes
- une personne se voit refuser un emploi car elle n'a pas de voiture

☉Piste de forum :

- recours à des possibilités de prêt de véhicules par les services sociaux
- une personne se voit refuser un emploi car elle vit dans une caravane

☉ Pistes de forum :

- recours à la HALDE
- appel à l'employeur

### Thème n°4 : les difficultés du retour à l'emploi quand on est confronté aux structures

- présentation des dépenses liées au retour au travail ( 700 euros )
- une femme qui n'a pas travaillé depuis 10 ans a envie de faire une formation pour retravailler. Elle se rend à pôle emploi et se démotive car elle n'est pas reçue.

☉ Piste de forum :

- Mobiliser l'attention d'autres professionnels de la structure
- une personne se présente à pôle emploi pour reporter son rdv du lendemain auquel elle ne peut pas se rendre et se trouve tout de même menacée de radiation

☉Piste de forum :

- oser interpeler ses amis quand on sait qu'ils appliquent des consignes aberrantes

### Thème n°5 : les fermetures de poste et leurs conséquences

- consultation imaginaire avec un travailleur Social qui dévoile la complexité des dispositifs et la multitude des sigles
- une structure dont l'accueil est assuré par un contrat aidé se voit privée de son agent d'accueil et dans l'incapacité d'offrir un service de qualité

☉ Pistes de forum :

- organiser une lutte réunissant usagers et professionnels
- arriver à faire dire à la direction ses intentions puis organiser la lutte syndicale et en appeler au CHSCT

## **« l'évaluation en classe primaire et le fichage des enfants par base-élèves »**

La compagnie s'est située en soutien des agents de l'Education Nationale et des parents d'élèves en lutte. Les comédiens et militants de NAJE ont créé des scènes avec des instituteurs et institutrices et des parents d'élèves et les ont utilisées dans ou devant des écoles, pour le Centre national de résistance à base-élèves, pour la FCPE, pour les personnels en lutte.

Le nombre de personnes qui ont été touchées est d'environ 500 parents d'élèves et enseignants.

Une partie des séquences créées au cours de cette opération ont fait l'objet d'une captation vidéo et ont beaucoup circulé sur le net : la profession de foi, la révolution de papier, écoles en solde.

Les autres séquences n'ont pu être filmées : les dominos, l'inspectrice, la réunion avec les parents, au syndicat.

## 2/ Les représentations des spectacles de NAJE

**En 2011, les spectacles de NAJE ont essentiellement été joués hors des théâtres et ont permis de rencontrer des publics populaires.**

**Les thèmes : en premier lieu les discriminations (essentiellement raciales, de genre et liées au handicap) et les questions de femmes puis l'exercice de la citoyenneté active, la scolarité et l'insertion et enfin, la lutte contre le sida, contre le réchauffement climatique, contre la dérive des banques et contre celle du management des salariés.**

**Les chiffres : 74 représentations pour 5730 spectateurs.**

**Les commanditaires des spectacles : des centres sociaux, socio-culturels et MJC, des villes, des associations, des missions locales, des écoles, des syndicats, la PJJ, un foyer ASE, l'ARENE.**

### Liste des représentations :

15 janvier : La force des gueux au Théâtre de Chelles, création avec 40 citoyens et citoyennes et les comédiens de la cie. A l'initiative de la compagnie avec l'aide financière de la DGAS, de l'acse et de la fondation Un monde par Tous. 680 spectateurs tous publics.

20 janvier spectacle discrimination à Viry Chatillon (91) pour les Centres Sociaux. 30 femmes.

26 janvier spectacle égalité hommes femmes à Créteil pour l'association Luego. 80 salariés de la Préfecture.

8 février : spectacle discrimination à Valenton (94) pour le Centre Socioculturel La Lutèce. 50 spectateurs.

16 février : spectacle respect pour la PJJ du 92 au Théâtre de Fontenay le Fleury. 60 spectateurs : des jeunes pris en charge et des professionnels de la PJJ.

5 mars : spectacle discrimination à Vitry pour le Centre social Balzac. 30 spectateurs.

8 mars : spectacle femmes à Athis Mons pour la communauté d'agglo. 60 spectateurs salariés de la communauté d'agglo. Nota : Une partie de ce spectacle a été créée sur place à partir de récits faits par des salariées.

9 mars : spectacle femmes à Alfortville pour la ville d'Alfortville et l'association espoir. 50 spectateurs, essentiellement des femmes.

10 mars : spectacle femmes à la Mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour la mairie du 10<sup>ème</sup>. 150 spectateurs : des collégiens et leurs enseignants.

11 mars : spectacle parentalité à Courcouronnes pour le Centre Social Brel Brassens. 60 spectatrices usagères du centre social.

12 mars : Notre sentier à Arthenay.

22 mars et 24 mars : spectacle discrimination à Bretigny pour le Centre Social La Fontaine et l'espace Mandela. 160 spectateurs, des jeunes scolaires, des jeunes en insertion et leurs encadrants.

23 mars : spectacle femmes au Lycée Gustave Eiffel à Massy pour l'association Paroles de Femmes. 90 spectateurs : des lycéens et leurs enseignants.

26 mars : spectacle citoyenneté à Plaisir pour l'association Cultivons la paix. 70 spectateurs adultes mobilisés par l'association Cultivons la Paix.

2 avril : La force des gueux à Chambéry à la demande de la fédération des centres sociaux. 200 spectateurs réunis par les partenaires de la marche pour l'égalité et contre la pauvreté.

6, 7 et 8 avril : 6 représentations du spectacle discriminations dans trois collèges de Pierrefitte à la demande de la ville de Pierrefitte sur Seine. 360 spectateurs : des collégiens et leurs enseignants.

6 avril soir : spectacle discrimination à Pierrefitte à la demande du Centre social de Pierrefitte. 15 spectateurs.

15 avril : 2 représentations de « les rôles de ma vie » à La Couronne pour 104 spectateurs et à grande garenne pour 47 spectateurs.

28 avril : spectacle sur l'évaluation en classe de primaire à la Bourse du travail pour 50 personnes

30 avril : spectacle discrimination à Chelles à la demande de la ville de Chelles ; 60 spectateurs tous publics.

5 mai : « les rôles de ma vie » à la Rochefoucault pour 52 spectateurs.

6 mai : « les rôles de ma vie » à Mansle pour 78 spectateurs et à Cognac pour 25 spectateurs.

7 mai : spectacle sur Base élèves à la Bourse du travail pour 50 personnes du CNRBE

12 mai spectacle handicap à Courdimanche pour la ville de Courdimanche. 70 spectateurs dont 50 enfants

14 mai : spectacle femmes à Brunoy pour le Centre Social Municipal de Brunoy. 60 spectatrices usagères du centre social.

17 mai : spectacle femmes à Massy pour l'association Paroles de Femmes. 25 spectatrices.

17 mai : « les rôles de ma vie » à irts de Poitiers pour 53 travailleurs sociaux en formation.

18 mai : spectacle sur l'évaluation en classe de primaire dans la rue pour 100 personnes

19 mai : spectacle sur l'évaluation en classe de primaire à Villeneuve le Rois pour 80 personnes

20 mai : spectacle sur l'évaluation en classe de primaire devant l'école Julien Lacroix à Paris pour 80 personnes

27 mai : En sortant de l'Ecole pour la Ligue de l'Enseignement. 50 spectateurs

27 mai : spectacle sur l'évaluation en classe de primaire devant l'école tchaikowsky pour 50 personnes

28 mai : En sortant de l'Ecole à Beauvais pour la FCPE. 70 spectateurs.

1 juin : spectacle handicap à Villeneuve St Georges pour le SMJ. 30 spectateurs.

14 juin spectacle femmes à Orsay pour le Centre Dubreuil (foyer Aide sociale à l'Enfance)  
20 spectatrices : jeunes filles accueillies et éducatrices.

17 juin spectacle citoyenneté à Blanc Mesnil à la demande de la ville de Blanc Mesnil. 5 spectateurs.

28 juin : spectacle femmes au Chambon-Feugerolles à la demande du SMJ. 20 jeunes spectatrices.

29 juin : spectacle citoyenneté à rennes à la demande du Secours Catholique. 250 spectateurs : des usagers et des bénévoles du Secours catholique.

29 juin : « les rôles de ma vie » à Paris 15eme pour 43 spectateurs.

11 sept après midi aux Ulis pour la ville des Ulis, un spectacle sur la citoyenneté dans le cadre de la fête des Ulis. 60 spectateurs dont 10 jeunes du conseil des jeunes et 50 adultes dont des participants du conseil des étrangers.

16 sept à l'Ecole Buisson de Villiers le bel à la demande de la ville, spectacle sur la violence et l'école. 60 spectateurs enfants, parents et équipe pédagogique.

30 sept à Sangatte pour l'Union Régionale des centres Sociaux, un spectacle sur l'action collective et le rôle des centres sociaux. 150 spectateurs.

30 sept : En sortant de l'école à la demande de la FSU à Angers. 80 spectateurs

7 oct : les impactés à la demande du CE de l'AFPA à Roubaix pour 100 spectateurs.

8 octobre : En sortant de l'école à Chilly Mazarin à la demande de la MJC de Chilly Mazarin. 30 spectateurs.

14 oct : En sortant de l'Ecole au FJEP de Passy.

17 oct : En sortant de l'Ecole à Clermont de l'Oise à la demande du SNUIPP/FSU

5 nov : En sortant de l'Ecole à l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris.

31 oct et 2 nov : le tribunal populaire des banques, une co-création avec attac jouée à Montreuil le 31 oct pour 50 spectateurs puis à Nice le 2 nov pour 300 spectateurs.

3 nov : spectacle « Ca va chauffer! » à Blois à la demande de la communauté d'agglomération. 150 spectateurs dont les élus de la communauté d'agglomération.

16 nov : spectacle insertion et genre pour la Mission Locale de Versailles. 85 spectateurs dont 75 jeunes en insertion (primo arrivants, plateforme de mobilisation, espaces dynamiques d'insertion, école de la deuxième chance et lycée d'enseignement

professionnel)

22 nov : Geode 95 spectacle sur la parentalité et les femmes à la demande de la Geode 95. 150 spectateurs acteurs sociaux, en majorité des femmes.

23 nov : spectacle sur la parentalité à Asnières à la demande de la Maison des Femmes. 75 adultes dont 65 femmes et 10 hommes et 20 enfants.

24 nov : spectacle femmes à Montataire à la demande de Maison Sociale Huberte d'Hoker. 54 spectateurs.

25 nov : spectacle insertion à Asnières à la demande de la Maison des Femmes. 70 spectateurs.

1 dec : spc sida à Poissy en deux représentations pour la ville de Poissy : 80 spectateurs

2 dec : spc sida pour la ville de Mitry-Mory en 4 séances pour 240 scolaires.

12 dec spc discriminations à Rosny sous Bois pour 60 élèves de terminale à la demande du Centre Social du Pré Gentil et de la Fox-compagnie

13 dec : spectacle « Chômer » à Morsang sur Orge pour 30 personnes

14 dec : spectacle « Ca va chauffer ! » à Pantin à la demande de ARENE pour 140 personnes

### 3/ Les travaux avec habitants et avec professionnels

#### **Ecole Buisson à Villiers le Bel :**

Démarrage d'un travail sur la question de la violence qui a commencé en septembre 2011 avec un spectacle de théâtre-forum joué par la compagnie dans l'école et se prolongera jusqu'en mai 2012.

Il s'agit de mettre en travail commun les personnels de l'école, des parents d'élèves et des enfants pour chercher ensemble comment transformer les pratiques, les relations...

Nous dirigeons des ateliers groupés et des ateliers spécifiques pour les enseignants, les parents et les enfants.

Cette opération est menée grâce à l'implication du DSU de la ville et de l'Inspection académique.

Nombre d'enfants concernés : 18

Nombre de professionnels concernés: 12

Nombre de parents participants : 4

Nombre de spectateurs du spectacle produit et joué en 2 représentations le 28 nov et le 5 dec : 250 élèves

#### **La Transfo en Région Champagne-Ardenne avec la 27ème région :**

Démarrage d'un programme de deux ans intitulé « la transfo » visant à préfigurer une cellule de d'innovation sociale au sein du Conseil Régional Champagnes-Ardenne sur la thématique : les jeunes et la région.

Une première semaine de formation a eu lieu en septembre 2011 avec un groupe composé de personnels du Conseil Régional et de ses partenaires.

Elle se prolongera en 2012 par un programme d'une semaine tous les deux mois.

NAJE est l'un des deux organismes sous-traitants de la 27<sup>ème</sup> région pour mener à bien l'opération (le second organisme est la User-Studio composée de designers de service).

Nombre de participants agents du Conseil Régional et partenaires : 30

Nombre de jeunes rencontrés un après midi : 30 (à la Mission Locale et à l'Ecole de la 2eme chance)

#### **Résidences de personnes âgées de Vitry sur Seine :**

Démarrage en 2011 d'un programme de soutien à la vie collective et à la participation des résidents dans 4 résidences de Vitry sur seine.

Trois journées en 2011 avec les directrices des résidences, des personnels et des représentants des résidents ont été menées fin 2011 qui ont abouti à la formulation par les représentants des résidents d'une liste de questions précises à mettre en travail avec le service et la ville.

Ces trois interventions de 2011 seront suivies par une dizaine de journées en 2012. Travail co dirigé avec Suzanne Rosenberg, consultante.

Nombre de participants résidents : 17

Nombre de participants parmi les personnels : 4 directrices, deux chefs de service et 4 salariées.

## Ville de Morsang sur Orge

Un atelier de trois journées a été mené avec 4 élus municipaux, 5 personnes privées d'emploi et 4 salariés de la ville et a abouti à une rencontre avec la Maire et 30 autres personnes privées d'emploi habitant la commune.

Le sujet de notre travail était : comment une municipalité peut elle être aux cotés des personnes privées d'emploi ? Que faire ensemble ?

La première journée, nous avons travaillé sur la manière dont se posent ces questions pour les salariés et les élus de la ville, quelles sont leurs problématiques. La deuxième journée nous avons travaillé sur les problématiques des personnes privées d'emploi. La troisième journée nous avons préparé et conduit notre rencontre élargie. Des pistes ont émergé pour l'avenir qui devront être mises en travail : comment interpeller pôle emploi pour chercher comment travailler ensemble dans les conditions dans lesquelles sont aujourd'hui placés les salariés de pôle-emploi, que proposer pour instituer des temps collectifs dans les journées des personnes au chômage et lutter contre l'isolement et contre le sentiment de ne plus être utile, est-il possible d'imaginer au niveau intercommunal une bourse aux emplois et dans quelles conditions cela pourrait être efficace, comment une municipalité peut elle être un moteur de la création d'emplois.... les participants de la rencontre seront sollicités à nouveau par la mairie pour continuer à réfléchir ensemble et avancer vers des actions concrètes.

## 4/ Les ateliers avec citoyens

Conseil Général du Doubs (Aide sociale à l'Enfance) : Trois journées d'atelier pour 6 mères d'enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance et 3 éducatrices de l'ASE pour travailler sur la difficulté à élever un enfant dans des conditions de grande précarité.

Mission Locale des Ulis : deux ateliers de 5 journées chacun pour 6 et 10 jeunes femmes, une session de 4 journées pour 10 femmes, une session de 2 journées avec 6 et une session de 4 journées avec 11 femmes en insertion sociale et professionnelle sur la vie sentimentale et sexuelle les violences faites aux femmes.

Académie de Creteil et CIO de Clichy : 17 demi journées d'atelier au Lycée Newton à Clichy avec 12 décrocheurs scolaires pour travailler sur la présentation, la représentation et les difficultés qui constituent des barrières à la mobilisation individuelle pour réaliser son projet professionnel.

Plus 4 demi journées au dernier trimestre avec un nouveau groupe de 4 élèves.

ALSEA de Limoges : 10 journées avec des élèves en difficulté soit 23 élèves de CM2 et 12 élèves de 6ème et de la classe francophone. Deux représentations du spectacle créé ont été présentées. Ces groupes ont essentiellement travaillé sur la question de la violence à l'école et dans la famille.

Ville de Villiers le Bel : un atelier de 10 demi journées avec 6 jeunes filles d'un quartier populaire sur les questions de citoyenneté et de violences entre garçons et filles.

Centre social de Brunoy : 6 demi-journées avec 10 femmes en situation de précarité pour chercher ensemble comment poser des actes pour avancer dans les directions que l'on veut.

Collège de Meru : un atelier de 4 demi journées pour 15 élèves d'un collège d'excellence sur les problématiques des participants.

REAP 93 : Animation d'une demi journée des rencontres régionales du REAP Seine St Denis réunissant les structures et associations qui travaillent sur la parentalité. 60 participants.

CCAS d'Aubervilliers sur fonds du Conseil Général: Une demi-journée d'intervention auprès de 20 femmes en difficulté d'insertion contré sur l'estime de soi. Cette première intervention sera suivie par d'autres en 2012.

Foyer Protection judiciaire de la jeunesse : un atelier de 3 soirées avec 4 jeunes accueillis.

Service culturel de Franconville : 3 journées d'ateliers en établissements scolaires sur les risques pour les jeunes liés aux nouvelles technologies de la communication. 480 élèves.

CREPS de Chatenay Malabry : une soirée d'atelier avec 12 pensionnaires du Centre Régional d'Education Physique et Sportive sur leur vie au sein de l'établissement

L'escale à Villiers sur Marne: un atelier de deux demi journées avec 10 enfants de 10-12 ans sur des questions de prévention.

L'usine à St Denis : deux journées d'intervention pour des groupes de 12 jeunes en insertion sur les questions d'altérité.

Plaisir : Une journée avec des jeunes sur la question des dépendances pour l'association Plaisir Jeunes.

## 4/ La formation professionnelle

### A/ Pour le compte d'autres structures

-  
Université de Tours : une formation de 4 jours à l'analyse de la pratique pour 20 masters en sciences de l'éducation. Une journée de formation sur les pratiques coopératives et l'intelligence au travail dans un DUEPS. Formation conduite par Fabienne Brugel et Noel Denoyel (enseignant à la Faculté de Tours).

-  
Conseil Général de l'Ardèche : une formation de 7 journées au théâtre de l'opprimé comme outil d'intervention sociale pour 14 travailleurs sociaux du département basée sur l'apprentissage de l'outil à travers la mise en travail en analyse de la pratique des situations professionnelles des participantes. Cette formation a été suivie fin 2011 par deux journées d'analyse de la pratique. (juin et décembre)

Ville d'Angers : 2 journées de formation en analyse de la pratique pour 12 professionnels de la ville sur les démarches participatives et une intervention auprès de 10 élus en charge de ces démarches. Formation conduite par Laurent Sochard du CNFPT Angers, Suzanne Rosenberg, Fabienne Brugel et Jean Paul Ramat. (janvier)

PRDS de Perpignan : une formation de 15 personnels sociaux à la démarche de participation des usagers conduite par Suzanne Rosenberg sur 6 journées pendant lesquelles NAJE intervient 2 journées. (septembre)

IREIS Firminy : 3 journées de formation de 30 élèves assistantes sociales à la pratique collective. (juin et novembre)

DASES Paris : deux demi-journées de formation sur la visite à domicile et le partenariat en analyse de la pratique pour 15 assistantes sociales de la DASES Paris et associations chargées des procédures liées au logement. Intervention menée par Fabienne Brugel pour la scop Voliges chargée de l'ensemble de la prestation de formation.

CREPS Ile de France : un atelier d'une demi journée avec 20 animateurs sportifs se référant à l'éducation populaire sur le sens de leur mission.

CNP de Chaingy : 7 journées d'intervention avec 7 groupes de 30 formateurs des Maisons Familiales Rurales sur la relation pédagogique. Plus une soirée d'intervention centrée sur la coopération internationale avec 30 professionnels.

Collège coopératif : 2 journées d'intervention pour 12 professionnels en formation de formateurs.

## B/ les stages de NAJE

| <i>Durée</i>                         | <i>dpt</i> | <i>ville</i>  |   | <i>Nbre de participants</i> | <i>Femmes-/hommes</i> |
|--------------------------------------|------------|---------------|---|-----------------------------|-----------------------|
| Théâtre-Images<br>17h30 – WE janvier | 93         | Aubervilliers | Théâtre-images et Espace public                 | 15                          | 9/6                   |
| Théâtre-Images<br>17h30 – WE février | 93         | Aubervilliers | Théâtre-images et analyse de la pratique        | 15                          | 13/2                  |
| 5 jours -février                     | 25         | Daglan        | Initiation et perfectionnement au théâtre-forum | 11                          | 9/2                   |
| 5 jours - avril                      | 75         | Paris         | Initiation « Théâtre et thérapie »              | 27                          | 21/6                  |
| 5 jours -juin                        | 75         | Paris         | Initiation et perfectionnement au théâtre-forum | 23                          | 19/4                  |
|                                      |            |               | <b>Total</b>                                    | <b>91</b>                   | <b>71/20</b>          |

### Qui sont nos stagiaires?

Nous avons, avec deux weeks-ends ouverts à la formation, augmenté le nombre de nos stagiaires, de 61 à 91. Sur ces 91 personnes, 63 stagiaires viennent pour la 1ere fois sur une dominante, 28 se perfectionnent. Un gros tiers vient du secteur social, 7 de l'éducation, 6 de la santé, 23 sont des précaires et des comédiens cherchant à transformer leur pratique théâtrale.

| <i>Formations</i>            | <i>Nombrede stagiaires</i> | <i>initiation</i> | <i>Perfectionnement</i> | <i>santé</i> | <i>social</i> | <i>éducation</i> | <i>culture</i> | <i>autres</i> |
|------------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------------|--------------|---------------|------------------|----------------|---------------|
| Théâtre-Images<br>WE janvier | 15                         | 9                 | 6                       | 0            | 3             | 4                | 4              | 4             |
| Théâtre-Images<br>WE février | 15                         | 5                 | 10                      | 1            | 5             | 0                | 5              | 4             |
| Théâtre-forum<br>Février     | 11                         | 8                 | 3                       | 1            | 4             | 1                | 4              | 1             |
| Théâtre et<br>thérapie Avril | 27                         | 23                | 4                       | 4            | 10            | 2                | 5              | 2             |
| Théâtre-forum<br>Juin        | 23                         | 18                | 5                       | 0            | 15            | 1                | 5              | 2             |
| <b>Totaux</b>                | <b>91</b>                  | <b>63</b>         | <b>28</b>               | <b>6</b>     | <b>37</b>     | <b>7</b>         | <b>23</b>      | <b>13</b>     |

**Sur nos 91 stagiaires**, plus de 2/3 sont des femmes, soit 71 femmes et 20 hommes. Un peu moins de la moitié sont des salariés, 33 sont précaires, soit comédiens en intermittence, soit jeunes dans des contrats précaires ou non indemnisés.

| <i>Formations</i>            | <i>Nombres de stagiaires</i> | <i>Femmes/Hommes</i> | <i>étudiants</i> | <i>chômeurs</i> | <i>Précaires, intermittents</i> | <i>salariés</i> | <i>retraités</i> |
|------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------|
| Théâtre-Images<br>WE janvier | 15                           | 9/6                  | 2                | 1               | 4                               | 6               | 2                |
| Théâtre-Images               | 15                           | 13/2                 | 1                | 2               | 6                               | 6               | 0                |

|                              |           |              |          |          |           |           |          |
|------------------------------|-----------|--------------|----------|----------|-----------|-----------|----------|
| WE février                   |           |              |          |          |           |           |          |
| Théâtre-forum<br>Février     | 11        | 9/2          | 0        | 0        | 4         | 7         | 0        |
| Théâtre et<br>thérapie Avril | 27        | 21/6         | 1        | 2        | 13        | 10        | 1        |
| Théâtre-forum<br>Juin        | 23        | 19/4         | 2        | 1        | 6         | 13        | 1        |
| <b>Totaux</b>                | <b>91</b> | <b>71/20</b> | <b>6</b> | <b>6</b> | <b>33</b> | <b>42</b> | <b>4</b> |

### ***Le financement des stages***

Moins d'un tiers des stagiaires est pris en charge par son employeur ou par un organisme de prise en charge (27/91), ce nombre a baissé par rapport à l'année 2010. 1 chômeur ( le même pour les deux formations) a reçu un financement public. 50 personnes paient leur stage avec leurs fonds personnels, bien que pour la grande majorité faire se stage est pour améliorer la qualité de leur travail. 12 personnes, non prises en charge et n'ayant pas de moyens, ne paient pas ou très peu, la formation.

| <i>Formations</i>            | <i>Nombres de stagiaires</i> | <i>Financement par l'employeur ou par un organisme de prise en charge</i> | <i>Demandeur d'emploi avec financement public</i> | <i>Particuliers à leurs frais</i> | <i>Autres</i> |
|------------------------------|------------------------------|---|---|-----------------------------------|---------------|
| Théâtre-Images<br>WE janvier | 15                           | 2   | 0   | 9                                 | 4             |
| Théâtre-Images<br>WE février | 15                           | 2   | 0   | 8                                 | 5             |
| Théâtre-forum<br>Février     | 11                           | 6   | 0   | 5                                 | 0             |
| Théâtre et<br>thérapie Avril | 27                           | 6   | 1   | 18                                | 2             |
| Théâtre-forum<br>Juin        | 23                           | 11  | 1   | 10                                | 1             |
| <b>Totaux</b>                | <b>91</b>                    | <b>27</b>   | <b>2</b>  | <b>50</b>                         | <b>12</b>     |

-

-

## **6/ Autres interventions de type conférences et tables rondes :**

Table ronde au Congrès UFICT/CGT Mines Energie le 2 février à Caen sur les activités sociales et culturelles.

Intervention le 18 février au PRDS Perpignan sur les démarches participatives en compagnie de Suzanne Rosenberg.

25 mars : intervention à Paris 8 pour les étudiants en théâtre de Jérôme Dubois.

Nota : parution en 2011 d'un ouvrage collectif sous la direction de Jérôme Dubois : « Les usages sociaux du théâtre hors des théâtres » intégrant un chapitre sur le travail de NAJE.

31 mars : participation au débat en ligne organisé par la ville de paris : la métropole des citoyens.

15 septembre : table ronde sur le management pour l'Union fédérale des cadres CGT

## **7/ L'accueil de jeunes volontaires et de stagiaires :**

### **Deux jeunes volontaires :**

Perrine Capon : 9 mois jusqu'en juillet 2011

Elle s'est formée, à joué dans nos spectacles, à co-animé les ateliers...

Raphael Sellin : 6 mois jusqu'en avril 2011

Il s'est attelé à la communication de NAJE

### **Deux stagiaires :**

Jules Choisnel dans le cadre de la formation "Intéraction: construire son projet professionnel" proposée pr le service Formation Continue de l'UPMC (jussieu). Le stage a eut lieu du 4 mai au 22 juin 2011.

Helène Rodi en formation au Collège Coopératif de Paris : du 15 oct au 15 nov 2011.

## **Annexes : quelques comptes rendus d'ateliers**

### **Les jeunes filles de la Mission Locale des Ulis, juin 2011**

Cet atelier a été commandité par la ville des Ulis dans le cadre d'un programme de quinze jours : « jeunes et femmes, des outils pour construire sa vie » Il a eu lieu au mois de juin et s'est déroulé sur deux journées, non consécutives.

Six jeunes filles mineures y ont participé. Ces jeunes filles étaient en situation de décrochage scolaire.

Sonia Le Breuilly, en charge du projet, a été présente sur les deux séances.

Nous avons commencé chaque journée de travail par un certain nombre de jeux, afin de mieux se connaître et de développer la confiance au sein du groupe. Un travail d'image nous a permis de faire comprendre aux participantes ce que signifie faire forum, ainsi que de faire émerger des histoires que l'on puisse monter en théâtre forum.

Les jeunes filles ont amené plusieurs sujets de préoccupation.

Tout d'abord, certaines d'entre elles sont confrontées à de grosses difficultés de communication avec leur mère et en souffrent. Certaines ont une image d'elle même complètement dégradées et ont du mal à se faire confiance.

Nous avons cherché comment établir un dialogue et renouer une relation de confiance.

Mais parfois, il est apparu dans le forum que cela était impossible, en tous cas dans la période actuelle.

Nous avons alors cherché quels pouvaient être les soutiens, les alliés auxquels faire appel, comment se protéger des situations de conflit, et même comment les éviter.

Il y a eu aussi beaucoup de débats sur les relations avec les garçons et le type de contact physique qu'ils imposent.

Il est habituel pour elles d'être « chahutées » par eux et cela entre pratiquement dans des rapports normaux. L'une d'entre elle nous a raconté s'être retrouvée à terre et frappée par un garçon, tout en affirmant que c'est une situation normale.

Or, où commence la violence?

Et si on accepte ce type de rapport, comment refuser par la suite un rapport amoureux rudoyant, voire violent ?

Le forum nous a montré qu'il est bien difficile de sortir de ce type de contact.

Nous avons trouvé des jeunes femmes en construction, qui ont bien du mal à se faire confiance et à croire en elles, heureuses de trouver un endroit pour elles.

Un endroit où elles sont prises en compte et écoutées.

Nous les avons trouvées belles et fortes.

Une belle vie à vous les filles...

## **L'usine : journées des 17 et 18 août 2011**

Ces deux journées de travail ont été commanditées par la plate forme insertion de l'usine. Elles avaient pour thème les discriminations, la citoyenneté, le respect.

Chaque journée a été consacrée à un groupe différent, d'une dizaine de participants à chaque fois, chaque participant étant en contrat d'insertion avec l'usine ( serveurs, cuisiniers, chauffeurs, vigiles )

Nous avons débuté avec des exercices de mise en confiance, de mise en relation, avant d'aborder la question des discriminations.

En effet, qu'est-ce qu'on entend par discrimination et qu'est ce que la loi dit?

De quoi la loi nous protège et qui elle protège ?

Et à qui s'adresser si on a l'impression d'être victime de discrimination?

Nous avons débattu librement, afin que toutes les idées puissent s'exprimer et se développer sur ce que l'on pensait être juste ou pas.

Puis, le cadre légal a été rappelé, notamment en ce qui concerne l'homophobie. Difficile de dire aux gens quoi penser... En revanche, il y a des idées qui, si elles sont exprimées sont punissables par la loi.

D'autres thèmes ont été plus consensuels, comme la discrimination sexiste, en fonction de l'appartenance...

Nous avons travaillé dans les deux groupes sur des entretiens d'embauche, en amenant la question de la voiture, des enfants et de toutes ces questions qu'on nous pose sans en avoir le droit.

Des histoires ont été montées et nous ont amené à faire forum sur un racisme à peine masqué.

Les thème du voile, du communautarisme ont été abordés

Lors de ces forums, les groupes ont beaucoup évolué, aussi sur leurs propres à priori.

Belle chose à voir vraiment !

## L'atelier femmes de Brunoy

Cet atelier a été commandité par le centre social de Brunoy.

Il s'est monté dans des circonstances idéales : un groupe de femme se réunissait un vendredi sur deux pour les petits déjeuners des mamas. C'était l'occasion pour elles d'aborder des difficultés de femme, de mère. Après un an et demi à ce rythme, les participantes se sont dit qu'il serait intéressant de pouvoir jouer entre elles leurs problèmes et réfléchir en actes à des solutions. Elles parlaient sans le savoir de théâtre forum. L'animatrice du centre social, Maryse, avait déjà fait appel à la compagnie il y a quelques années, aussi a-t-elle proposé au groupe de chercher un budget pour monter un atelier.

C'est donc à l'initiative des femmes elle-mêmes que ce projet s'est construit.

Nous nous sommes réunies à raison d'un vendredi matin par mois, pendant six mois, ce qui a permis aux femmes de maintenir leurs petits déjeuners également un vendredi par mois.

Nous avons trouvé en arrivant un groupe particulièrement fort et bienveillant, d'un dizaine de mamas et avec presque autant de bébés!

Des règles communes préexistaient au théâtre forum : Pas de jugement, le respect, la confidentialité, le libre arbitre, dire « je », ne pas couper la parole.

C'est donc dans un climat particulièrement propice que les problématiques ont été abordées.

Ainsi, nous avons abordé dans un premier temps des problématiques de mamas. Les problématiques de femmes sont venues elles aussi mais un peu plus tard.

Une histoire de racket est arrivée très rapidement et a dérivé tout doucement vers le type de rapport que l'on peut avoir avec son enfant. Comment être à la fois dans un rapport de confiance et d'autorité, d'amour et de remontrances?

De même, comment arriver à prendre le temps d'être avec ses enfants? Les journées sont pleines, il y a beaucoup à faire : le lever, le petit déjeuner, les devoirs, le goûter, le dîner ... Mais faire tout cela quand on a parfois plus de cinq enfants, cela laisse peu de place pour savoir qui ils sont, profiter d'eux sans stress.

Nous avons aussi parlé du rapport à la famille. Comment résister quand on essaye de nous imposer une manière d'éduquer nos enfants? Comment, quand on est grand-mère, faire comprendre à sa fille que l'on veut être traitée avec respect ? Il y avait derrière ces histoires une impression de ne pas « valoir » sa place.

Puis, il y a eu une vraie séance de femmes et non pas de mamas. Comment maintenir une vie intime quand les journées sont si pleines ? Comment faire pour avoir envie, pour se ménager des moments à deux? Et puis aussi, comment dire qu'on n'a pas envie? Il est parfois tellement plus simple « d'attendre que cela passe » plutôt que d'expliquer que l'on n'a pas de désir et de prendre le temps de le provoquer...

## ASE Besançon

Une première journée avec 5 mamans, 3 éducatrices

Un deuxième week-end: 6 mamans , dont 2 de la première journée et les mêmes éducatrices

### **Quand des histoires racontées font émerger des problématiques**

*Quand nos enfants nous poussent à bout, qu'on n'y arrive plus, qu'ils aient 2 ans ou 16 ans.*

Les devoirs, rangement de la chambre, sorties, les caprices , les cris qui nous rendent folles, quand tout devient conflictuel, au point d'en arriver à une violence entre nous.

Faut-il les placer, s'en séparer un temps?

Comment, à qui demander de l'aide?

Comment ne pas leur dire qu'on les déteste, qu'on va les placer?

*Quand mon enfant me méprise en touchant là où ça fait mal:*

- Je ne sais ni lire, ni écrire

- Je n'ai pas d'amoureux

- Je n'ai pas d'argent

-Je bois

-Mon passé est douloureux (enfant battu, inceste, viol)

*Quand le père n'assume pas son rôle:*

-parce qu'il ne les voit pas

-parce qu'il crie trop sur eux

- parce qu'il les voit mais, comme on est séparé , casse du sucre sur moi

-parce qu'il est à la maison mais a peur des conflits

*Quand on l'impression que les rôles sont inversés.*

Peut-on pleurer devant ses enfants?

Peut-on dire ou leur montrer qu'on est désespéré, qu'on a peur du futur?

Peut-on dire qu'on y arrive plus avec eux?

Ne doit-on pas, en tant que mère leur montrer toujours une image forte de soi?

Quand il n'y a pas de père , comment éviter que le fils aîné ne prenne pas sa place, surtout si ça nous aide?

*Quand on a peur des répétitions*

- peur d'abandonner mes enfants car j'ai été abandonné par ma mère.

-peur de « tabasser » mon enfant au point qu'il ne puisse plus se relever comme ça m'est arrivé petite

-peur de toucher mon fils car moi j'ai été abusée sexuellement

-peur qu'on me retire mes enfants de force car c'est-ce qui est arrivé à ma mère

*Quand on a des secrets sur notre histoire de vie qu'on pas révélés ni à ses enfants , ni à son mari.*

*Quand on veut récupérer son enfant dont on n'a plus la garde.*

### **Comment avons-nous travailler ces 3 jours autour de ces problématiques?**

- Des jeux du répertoire du théâtre de l'opprimé ont ponctué nos journées.
- Un travail d'image sur un moment où en tant que mère elles se sont senties opprimées. Le groupe a parlé sur chaque image.
- Un travail d'images sur leur peur de la répétition. Quelle est la chose qu'elles ne veulent plus répéter?
- Un travail d'image sur l'image idéale de leur relation mère- enfant.
- Un travail de mise en scènes de certaines histoires pour faire du forum dessus.
- Un travail d'entraînement direct pour une personne pour l'aider à révéler un secret à son mari : à la naissance de leur garçon, il y avait un jumeau qui est mort. Elle a demandé au corps médical de le faire disparaître et de ne rien dire à son mari qui était dans la salle d'à côté. Ca fait 7 ans qu'elle garde ce secret.
- Des temps d'improvisation sur une technique « la double révélation » appliquée à la relation mère-enfant (ado ou jeune adulte)
- Un temps de travail sur la place qu'on pense avoir dans la famille, celle qu'on ne voudrait absolument pas avoir et celle qu'on voudrait vraiment avoir.
- un dernier temps de travail du week-end où chacune a remis en scène un moment de sa vie de mère où elle s'est sentie reconnue, que ce soit avec ses enfants ou un adulte de l'entourage.

### **Bilan de ces trois jours.**

Pour moi, cet atelier était très fort relationnellement émotionnellement. D'abord par cette relation très juste entre les éducatrices et ces mamans qu'elles accompagnent. Il y a une très grande confiance entre elles et, même si il y a une relation d'aide, ce qui l'emporte dans ces trois jours, c'est que personne ne se sent au dessus ou « donneuse de leçon ». Elles sont toutes mères sauf moi et personne ne prétend détenir la vérité sur ce qu'est une bonne mère : c'est un travail très difficile, et sur la durée.

J'ai l'impression que ces trois jours ont permis à certaines de sortir de la honte : « chez le psychologue, des fois je mens mais ici j'ai osé dire », de l'isolement : « ça me fait du bien de voir d'autres femmes souffrir et se battre », « j'ai pu montrer ma peine, j'suis pas toute seule ».

Pour certaines ce week-end a permis de passer à l'action dès le samedi soir au téléphone : « tu sais demain j'ai quelque chose de très grave à te dire, c'est un secret que j'ai gardé, j'espère que tu me pardonneras. » J'ai appris plus tard qu'elle avait parlé à son mari dès le dimanche soir en rentrant de l'atelier.

Pour une autre maman, le travail « prendre sa place » lui fait dire au bilan à propos de ses enfants : « je ne veux plus qu'ils aillent en famille d'accueil, je vais peut être continuer à leur dire mais je ne le ferai pas. »

Le désir de continuer est très fort chez moi, chez les éducatrices et chez les mamans.

« il faut le refaire cet atelier, pour qu'on voit notre avancement »

« On a pris un bout de vie de chacune. »

« Je veux une suite, j'ai dépassé une étape »

« Depuis le premier atelier où on a monté mon histoire, ça y est, mon fils vient chez moi pour les vacances. »

Je crois que cet atelier prend sens car il est à l'intérieur d'un dispositif d'accompagnement sur le moyen ou long terme avec des adultes cohérents et une démarche volontaire des mamans d'y participer.

De mon côté je crois en effet que cet outil théâtre forum permet de sortir de l'isolement, de créer une solidarité et de s'entraîner pour le futur, dans un climat, je l'espère de confiance, de prise en compte de la personne comme elle est, avec ses forces et ses faiblesses, ses contradictions, ses peurs, son passé et son présent.

## Compte rendu des trois premiers week-ends de « pauvres administrés »

**Les 15 et 16 octobre, nous avons commencé notre travail sur la question des services publics. Voici un bref compte rendu.**

**Au programme des récits et des improvisations à partir des situations amenées par des personnes qui travaillent dans les services publics.**

Les présents :

75 personnes étaient présentes : des usagers des services publics, des militants et des salariés de différentes services publics (des salariés municipaux de plusieurs villes, des travailleurs sociaux de Conseils Généraux, un retraité de l'aviation civile, des gens de l'Education Nationale, un égoutier, des gens de la psychiatrie, des gens d'Hôpitaux.

Le contenu :

Nous avons commencé par faire un jeu (espace stop) pour faire connaissance, faire groupe et entrer dans le sujet. Nous avons noté que, à la question quel est le service public le plus important pour vous, un grand groupe était dans l'éducation, un grand groupe dans la santé, un grand groupe dans la justice, un groupe plus réduit dans les impôts (sans impôts aucun service public n'existe) et certains n'ont pas voulu faire un choix disant que tous sont nécessaires.

Durant les deux jours, d'autres jeux ont été faits pour se dynamiser, se rencontrer, faire groupe... (les bombes, un nœud, un entrainement au chant)

Nous avons improvisé des situations concrètes relatées par des salariés de services public :

- En travail social : les indicateurs de performance imposés aux assistantes sociales qui les amènent à renseigner des dizaines et dizaines d'items pour chaque personne rencontrée et amenant l'entretien à une longue série de questions au détriment de l'écoute des personnes.
- 
- En Education Nationale : deux situations ont été abordées : 1/ Le traitement de professeurs stagiaires dans l'Education Nationale (ceux qui n'ont pas eu de formation et sont embauchés). 2/ L'impossibilité de faire avec des classes de 35 élèves et la lutte menée.
- 
- En mairies : 1/ la précarisation de plus en plus importante de personnels. 2/ L'empilement des tâches dans un service et la mise au pas des personnels par une mairie.
- 
- En santé : 1/ Les urgences à l'hôpital avec les consignes de ne plus garder les gens à la rue mais aussi l'envoi des gens vers des cliniques privées par manque de lits. 2/ La privatisation de l'hôpital à travers l'histoire de l'Hôpital de Meaux. 3/ La lutte en cours pour le maintien du Centre de Santé Municipal du 11<sup>ème</sup>. 4/ La mise en place de la loi d'août en psychiatrie instituant l'obligation de soins et ce qui en découle dans la réalité pour les malades, leur famille et pour les hôpitaux.
- En assainissement de l'eau : les ententes frauduleuses en Ile de France avec les opérateurs privés et l'exemple d'une ville où la taxe d'assainissement a baissé de moitié suite à la reprise en régie par la mairie de l'assainissement.

- La RGPP dans l'aviation civile faisant que certaines prestations spécifiques (indemnités prenant en compte la non cotisation pendant la guerre) dues à des fonctionnaires ne sont pas versées avant un délai de plusieurs années soit ne sont pas versées du tout.
- Du côté usagers, nous avons choisi de remettre à plus tard les récits d'usagers pour prendre en priorité les récits de salariés de la fonction publique. Nous avons néanmoins improvisé une histoire concernant le manque de logements sociaux. Nous en improviserons d'autres les prochains wends notamment des situations à la Préfecture, à Pole emploi...

En bilan, nous nous sommes dit que :

\_ Le fait de travailler sur plusieurs services à la fois met en évidence les processus qui sont à l'oeuvre partout et leurs mécanismes de mise en place. Nous avons noté quels mots sont répétés qui cachent la réalité, l'utilisation de l'évaluation... ,

-Nous tacherons d'improviser en parallèle les points de vue des usagers et les points de vue des salariés pour chaque service.

-Nous improviserons moins de situations pour avoir le temps de faire forum pour creuser les enjeux et mécanismes et pour chercher comment agir.

- Nous tacherons d'inviter des gens de services publics non représentés ce premier wend : Pôle emploi, Police, Justice, Impôts, CAF, Sécurité Sociale, Equipement, SNCF, la Poste .....
- Le groupe constitué est mobilisable pour accompagner des luttes en cours.

**Les 19 et 20 nov se déroulait notre deuxième week-end d'atelier sur la casse des services publics.**

**Au programme : une intervention sur la RGPP puis des improvisations et un grand travail en théâtre-images sur les services publics.**

Nous sommes 45 cette fois ci.

### Le samedi 19 nov :

A/

Comme toujours, nous commençons par un temps de jeux pour entrer dans le travail, faire groupe, expérimenter des choses (chant en chœur, miroir, hypnose collective).

B/

Puis nous écoutons Philippe Merlant, journaliste qui nous a préparé une intervention sur la RGPP (révision générale des politiques publiques). Il commence par demander qui, dans le groupe, se sent apte à expliquer ce que c'est, qui en a déjà entendu parler et qui ne sait pas du tout de quoi il s'agit. Le résultat est confondant : 2 personnes pourraient expliquer ce dont il s'agit et un tiers de notre groupe n'a jamais entendu parler de RGPP ; alors que la RGPP a été présentée comme une opération gigantesque, la majorité des citoyens n'en entendent pas parler.

#### 1. Les origines de la RGPP

Dès les années 1980, avec les débuts de l'idéologie néo-libérale, l'idée se développe

d'appliquer au public les principes du privé pour le rendre plus efficace (par les gouvernements de gauche comme droite). Pourtant cette politique n'arrive pas à enrayer l'augmentation du nombre de fonctionnaires : entre 1980 et 2007, ce nombre augmente de 36 %, essentiellement dans la fonction publique territoriale.

En 2001 sera voté la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) qui met en place un mode de calcul et d'évaluation du budget de l'état avec indicateurs dans une logique de performance. On commence à parler de « culture du résultat ». La LOLF réorganise tout et découpe le budget de l'Etat en 34 missions, dont dépendent 132 programmes, qui organisent eux-mêmes 580 actions. La mise en place de ces indicateurs d'évaluation va amener à changer les manières de travailler des services publics : par exemple, un des indicateurs de la police est le nombre de garde à vues, ce qui amène les policiers à chercher plus du côté des petits délinquants, faciles à cerner, que vers des trafics plus importants, pour lesquels les enquêtes sont beaucoup plus difficiles et longues. De même, en matière de santé publique, l'obligation qui est faite de remplir des indicateurs pousse à redécouper les phénomènes d'addiction (alcool, drogues, cigarettes, jeux, médicaments...) au lieu de tenter une approche globale de l'addiction. Vouloir tout mesurer est une stupidité.

Cette obsession du chiffre modifie le travail des fonctionnaires : « Dans les services vétérinaires, on a atteint plus de 200 indicateurs à contrôler ; Comment voulez-vous piloter quelque chose avec 120 compteurs ? », explique un ancien directeur départemental de ces services.

L'idée forte de Sarkozy-Fillon avec la RGPP, c'est de « tout mener en même temps » (les statuts, l'organisation, les budgets, le management...) et à toute vitesse. C'est la première fois depuis la Révolution que la France engage un tel chantier.

## 2. Le discours : vérités et mensonges

Jean-Michel Drevon, de la FSU (qui viendra le prochain week-end nous parler du New Public Management), explique à propos de la RGPP : « Il faut reconnaître à Sarkozy et Fillon le mérite de la cohérence et de l'affichage des objectifs. Le mensonge, c'est de dire qu'on aura de meilleurs services publics et que les fonctionnaires travailleront dans de meilleures conditions. »

En 2007, le thème est peu présent dans la campagne de Sarkozy. Là-dessus, le candidat de l'UMP fait preuve d'une grande discrétion. Mais ce grand chantier est ouvert dès juillet 2007 sous le slogan « Faire mieux avec moins ».

C'est le Premier ministre, François Fillon, qui lance officiellement la RGPP le 10 juillet 2007. Voici quelques extraits de son discours :

« Auparavant, il était d'usage de procéder étape par étape, ce qui n'était que faussement rassurant puisque cela obligeait en fait à perturber régulièrement l'équilibre du système pour progresser. Tout traiter en même temps est au contraire un gage de succès, même si cela exige une concentration d'efforts et une mobilisation exceptionnelles. »

« Pour moi, il n'y a pas une France du public face à une France du privé, mais une seule France qui marche du même pas, avec les mêmes valeurs, les mêmes ambitions, les mêmes objectifs. »

« Cette exemplarité va de pair avec une demande d'autorité de l'État qui s'est exprimée fortement lors des élections. »

« Ces démarches [précédentes] ont eu le mérite d'acclimater l'administration à la nécessité de se réformer. »

« Pour la première fois, nous allons dépasser la logique des moyens et nous interroger sur les fins de toute action publique. Pour la première fois, nous mettrons un terme à l'idée selon laquelle la puissance d'un ministère se mesure à la croissance de ses crédits. Pour la première fois, nous allons nous poser la question de la légitimité de toutes nos dépenses publiques. »

« Si nous nous bornons à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux comme nous l'avons promis, si nous nous bornons à une réforme comptable et arithmétique sans voir au-delà, nous risquons de désorganiser nos services publics et d'accroître le mal-être de nos fonctionnaires. »

Et c'est pourtant exactement ce qu'ils vont faire.

- D'abord en faisant dérapier progressivement les objectifs de la RGPP.

Dans le document officiel de lancement, six objectifs sont fixés à la RGPP : « Responsabiliser par la culture du résultat » ne vient qu'en cinquième ; et « Rétablir l'équilibre des comptes publics et garantir le bon usage de chaque euro » en sixième et dernier.

Pourtant, dès le 10 octobre 2007, François Fillon annonce : « La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire ».

En septembre 2008, on annonce déjà qu'« il s'agit d'ancrer une véritable culture du résultat ». En 2009, Fillon affirme qu'« il n'y aura pas de retour en arrière ». Le troisième rapport d'état de la RGPP, présenté par Éric Woerth, ministre du Budget, en décembre 2009 se félicite de la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires de 2007 à 2010 (en revanche, les déficits publics ont bondi avec la crise !). Et souligne : « L'objectif global de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique d'Etat sera conservé pour le prochain budget triennal ». Progressivement, cette règle du non-remplacement qui n'était présentée que comme un des outils de la RGPP en est devenu l'objectif central.

- Ensuite, en oubliant complètement les questions posées au départ : tout remettre à plat, qu'est-ce qu'on fait, qui le fait, comment, à quel prix ? En fait la RGPP n'a rien d'une révision globale. « On n'a jamais eu une réunion sur la qualité de service pour l'utilisateur », affirme un ancien cadre d'une DDA (Direction départementale de l'agriculture). D'ailleurs, quand celles-ci ont été fusionnées avec les DDE (Directions départementales de l'équipement), aucune évaluation n'a été faite des sept départements où la fusion avait fait l'objet d'un test : on a tout de suite généralisé à tous les départements.

- Enfin, en rendant la RGPP complètement illisible, incompréhensible pour le citoyen de base. 374 mesures sont adoptées entre décembre 2007 et juin 2008 par le CMPP (conseil de modernisation des politiques publiques). On y trouve aussi bien la réorganisation de la semaine scolaire, les bracelets électroniques pour les détenus en fin de peine, les nouvelles plaques d'immatriculation (mais aussi les impôts en ligne, la nouvelle organisation des centres de rétention ou le rattachement des gendarmes au ministère de l'Intérieur)... C'est un véritable catalogue à la Prévert. À l'inverse, certaines réorganisations font l'objet de lois et décrets autonomes, qui ne sont pas mis dans le pot commun de la RGPP : les réformes dans l'Éducation nationale, par exemple.

La réforme des collectivités territoriales (qui fusionne les conseillers généraux et conseillers régionaux et rend obligatoire l'adhésion d'une commune à un syndicat intercommunal) est également à part de la RGPP. Mais le discours qui légitime cette réforme est exactement le même. Comme l'explique Sarkozy le 20 octobre 2009 en annonçant cette réforme à Saint-Dizier : « C'est un déni de démocratie que de ne pas permettre aux électeurs de savoir qui fait quoi, qui dépense quoi, qui est responsable de quoi, ni aux élus d'être jugés sur des politiques dont ils ont réellement la maîtrise. Et quand tout le monde s'occupe de tout, soit personne ne s'occupe de rien, soit on gaspille par une logique de concurrence, de saupoudrage et de guichet. »

### 3. La RGPP dans les faits

- La RGPP, c'est d'abord la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, règle appliquée de manière mécanique dans toute la Fonction publique (5 millions de fonctionnaires), puis étendue à plus de 640 organismes « opérateurs de

l'État » (Météo France, musées...) qui regroupent 370 000 agents. A Beaubourg, où plus de la moitié des agents ont plus de 50 ans, 26 emplois devaient être supprimés en 2010, et le personnel s'est mis en grève pendant près d'un mois... sans obtenir grand chose ! Même la Cour des comptes a dénoncé dans un rapport cette règle appliquée de manière systématique, « dictée par des considérations budgétaires de court terme » et sans « réflexion prospective d'ensemble sur l'évolution des missions et des besoins ».

- Conséquence pernicieuse de cette démarche stupide : pour faire coller cette règle automatique avec la réalité des besoins, il va falloir inciter les fonctionnaires à la mobilité. Ce qui donne une justification supplémentaire à la loi sur la mobilité dans la fonction publique, votée en août 2009 et « indispensable pour permettre de passer d'un ministère à l'autre », explique-t-on à Matignon. Si l'on reconnaît que, suite à la fusion des structures, « des directeurs qui n'ont pas démérité ne vont pas garder un tel poste », donc que « les possibilités globales sont réduites », c'est pour ajouter que « les possibilités individuelles vont s'élargir ». Cette loi stipule tout de même qu'un fonctionnaire peut être mis en disponibilité d'office s'il a refusé trois offres d'emploi correspondant à son grade.

- Par ailleurs, les services décentralisés de l'Etat dans les départements et les régions sont fusionnés les uns avec les autres et passent tous sous l'autorité du Préfet de département et du préfet de Région. L'ensemble des secteurs de l'état passe ainsi sous l'autorité directe du Ministère de l'intérieur. C'est une sorte d'« État policier » qui se met en place. Ce n'est pas un affaiblissement de l'Etat, mais une augmentation de son pouvoir de contrôle.

- Tout cela se fait généralement dans l'improvisation la plus totale, notamment pour la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (concernant 250 000 fonctionnaires). A 15 jours de l'échéance, les agents des futures directions fusionnées ne savaient pas quel serait l'organigramme, ni leur fonction exacte. Qu'importe, on continue. L'essentiel, c'est de respecter le calendrier. Ne pas caler. Tout irait-il trop vite ? En septembre 2009, une directrice départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) s'est jetée du troisième étage des locaux parisiens de cette administration en pleine restructuration, prononçant juste avant de perdre conscience : « La RGPP m'a tuée ». Dans un témoignage à son syndicat, un mois et demi après sa tentative de suicide, cette directrice, connue comme une « fonctionnaire zélée » et s'affirmant « partisane de la RGPP » : « J'ai failli mourir de la surdité d'une institution qui n'entendait pas que tout allait trop vite » ; et encore : « L'accélération des transformations en un temps trop court mettait à mal la mission éducative de l'institution ».

- Enfin, on ne cesse de mettre en avant les « sureffectifs » en expliquant aux chefs qu'il faut se débrouiller avec ça. Tout semble se réduire « à l'aune des impératifs financiers et des suppressions de postes », selon Michel, ex-secrétaire général de la DDEA, intégrée au 1<sup>er</sup> janvier dans la Direction départementale du territoire (DDT) : dès sa création, le sureffectif a été chiffré à 40 postes. « On nous dit qu'on peut avoir un sureffectif provisoire tout en nous demandant de nous débrouiller pour redéployer le personnel : c'est le double langage », explique Michel. Les contractuels vont d'abord servir de variable d'ajustement. Comme ça ne suffira pas, il faudra « pousser les fonctionnaires à la mobilité ou à chercher dans le privé ». Ainsi se met en place la même logique qu'à France Télécom.

C/

Après débat et questions, nous nous divisons en 3 sous groupes qui vont reprendre des points de l'intervention en jeu et un sous groupe qui va relater des situations concrètes qui semblent directement issues de la mise en place de la RGPP :

1/ Un groupe se lance dans trois improvisations sur la consigne : 10 cadres, 1 préfet. A la

fin de l'improvisation, le préfet doit n'avoir plus qu'un cadre. Il s'agit d'une improvisation en non verbal, les cadres ont la possibilité de mettre en œuvre toutes les stratégies qu'ils veulent pour tenter d'être celui qui restera.

2/ Les nouveaux critères d'évaluation – indicateurs – arrivent au commissariat, comment s'organisent les agents, certains pour être bien évalués, d'autres pour faire leur travail comme ils pensent qu'il doit être fait, d'autres tentant les deux ? Qu'est ce que cela produit sur l'équipe ?

3/ 10 salariés font un travail. Le même travail doit être réalisé par 9, puis par 8 puis par 5. Qu'est ce qui se passe pour les salariés, pour le service, pour le travail produit ?

4/ Le 4<sup>ème</sup> groupe et ses récits : le groupe a récolté une dizaine de récits dans lesquels il n'est pas possible de démêler ce qui est issu de la RGPP et ce qui ne l'est pas. Il nous relate en quelques mots 4 situations :

- Une bibliothèque fait appel au bénévolat pour arriver à assumer la charge de travail qui ne peut plus l'être par les salariés en sous effectif.(on a aussi vu des pompiers vendre des calendriers non pas pour avoir des pourboires à se partager mais pour acheter du matériel dont ils ont besoin).
- Les RAZED : diminution des postes :12 maîtres E il y a 8 ans à 6 maîtres E il y a trois ans dans son secteurs, et cette année, il n'en reste que 3,5 pour travailler sur 20 écoles donc l'inspecteur répartit le travail de la manière suivante : le premier trimestre, on ne fait que les CE1, le deuxième trimestre on ne fait que les CP et le troisième trimestre on ne fait que les grandes sections. Ainsi il n'est plus possible de travailler correctement et de servir aux enfants et aux enseignants. Bientôt on aura fait la preuve que le razed ne sert à rien et on pourra l'enlever sans que personne ne râle.
- Le département employeur des assistantes sociales est étranglé financièrement. Les as remplissent des statistiques sur les personnes reçues qui se densifient tous les ans. Cela amène a des moyennes par service, à la mise en concurrence des services et au redéploiement des postes. Les tâches invisibles ne sont pas valorisées puisqu'elles ne peuvent entrer dans les statistiques. Allons nous continuer à les faire ou allons nous nous limiter aux taches valorisées ?
- 4 mois d'attente pour obtenir un rendez vous en stomatologie à l'hôpital public. Puis pour obtenir un rendez vous pour un examen en cardiologie, le stomatologue conseille d'aller dans le privé qui me prend quelques jours plus tard.
- 

### **Le dimanche 20 novembre :**

La journée est dédiée au théâtre images puis au début du récit de la situation au 115.

A/

Le théâtre images :

Nous formons quatre sous groupes qui produisent chacun deux images par participant sur deux consignes au choix :

1/ Pourquoi a t on besoin des services publics (1ere image) et qu'est ce qui serait s'ils n'existaient pas (2eme image)

2/ Qu'est ce qui ne va pas dans le service public (1ere image) et ce serait quoi l'image idéale (2eme image)

Nous mettons ensuite une partie des images produites en travail dans le grand groupe

pour commenter les images, les modifier...

Ce travail nous amène à nous interroger sur certaines notions

- le lien social, ça veut dire quoi, qui est responsable ?
- faire société ensemble, pourquoi. Quelles en sont les conditions ? Qu'est ce qui fait société ?
- C'est quoi l'intérêt général ?
- C'est quoi un Contrat social ?
- C'est quoi les conditions d'une démocratie ?
- Qui détermine le rôle des services publics ? comment ?
- Qui a besoin des services publics et qui a besoin de les casser ?
- Dignité, écoute, temps non compté, égalité de traitement, redistribution, solidarité.... Et services publics ???
- Servitude volontaire ?
- Moins de service publics veut il dire moins d'état ?
- Décentralisation, concentration....

Nous demandons à Suzanne de prévoir pour la session de décembre voire janvier de nous faire travailler sur la notion d'intérêt général.

B/

Nous finissons la journée par un récit d'une salariée du 115

Hors hiver, 3000 appels. 5000 appels en période hivernale.

5000 personnes logées par jour soit 25 à personnes isolées et 1500 familles.

La période la plus terrible n'est pas l'hiver car il y a plus de moyens pendant l'hiver et des relais avec les charitatifs. Cet été, beaucoup de gens sont restés dehors y compris des familles avec bébés et des femmes sortant de la maternité. Les politiques ont répondu que la rue n'est pas un danger. Nous avons fait beaucoup de grèves, sans résultat, et nous sommes épuisés.

Des assistantes sociales ont été mises en place qui vérifient ce que els gens déclarent pour entrer, s'ils ont fait de fausses déclarations, ils sont virés. Ils doivent aussi s'engager à un contrat social : les assistantes sociales mettent en place des objectifs à la fin des entretiens, par exemple la personne doit s'engager à faire son dossier pour obtenir l'aide médicale ... Cette nouvelle procédure permet aussi de comptabiliser les sans papiers.

Ce début d'exposé sera repris le prochain wend pour être mis en travail.

C/

Nous terminons par un retour par ceux qui le souhaitent :

-Importance du travail des images mais j'ai aussi besoin de conceptualiser avec les grands penseurs.

J'ai hâte de chercher comment agir concrètement.

J'ai aimé l'intervention sur la RGPP, je ne connaissais rien à ça.

Pour moi, la partie théorique est essentielle.

Je trouve qu'on devrait travailler sur LE casse des services publics, le holdup

J'aime partir du concept pour arriver à la pratique

Je viens pour chercher à comprendre les mécanismes, pour travailler sur du micro, pour comprendre ce que cela fait sur nous, pour chercher des pistes d'action...

La dernière fois, je trouvais que l'utilisateur n'avait pas eu de place. Cette fois avec les images nous avons eu notre place d'utilisateurs.

J'aimerais qu'on aille aussi sur des lieux de lutte pour les services publics

On aperçoit de plus en plus l'isolement, le vide, une inexistence qui se prépare.

Je veux parler la prochaine fois des services pénitentiaires, de leur privatisation, à travers

mon expérience de la prison.

J'ai fait l'ENS, une école qui forme les élites, je n'y ai pas entendu parler de la notion d'engagement.

L'iuvm n'existe plus qui rémunérait des gens pour leurs études en contre partie d'un engagement à enseigner et qui pouvait s'ouvrir ainsi à tout le monde. Les études sont maintenant payantes.

**Les 17 et 18 décembre 2011 se déroulait notre troisième week-end de travail sur la casse des services publics.**

**Au programme : une intervention de Dominique Plihon sur la crise et la dette de l'Etat, de nouvelles créations de scènes sur les services publics, une intervention de Suzanne Rosenberg sur la notion d'intérêt général et un travail théâtral sur la situation du 115.**

**Cette fois nous sommes un peu plus de 50 personnes.**

**Le samedi 17 décembre**

**A/ Nous commençons par passer 2h30 en compagnie de Dominique Plihon, économiste et membre du comité scientifique d'Attac afin de mieux comprendre les enjeux de la crise et de la dette de l'Etat.**

Ma vision de notre sujet est politique. C'est une vision alternative que nous défendons à Attac car nous estimons que nous allons droit dans le mur avec les politiques actuelles. L'on nous dit que la dette publique empêche toute marge de manœuvre et qu'il n'y a pas d'autre alternative que de faire des coupes sombres dans les budgets. C'est cette vision là des choses qui s'impose dans les têtes. Attac développe un autre point de vue.

#### LA CRISE

La crise actuelle est plus grave que la crise de 1929. Elle dure et durera et elle a des conséquences économiques et sociales très importantes. Elle se transmet à la production et à l'emploi. Nous sommes en récession (à cause notamment de la politique d'austérité). Attac dit que c'est une crise systémique : crise du capitalisme financier. Cette crise est multi-dimensionnelle : financière, économique et écologique. Elle est sur tous les plans et a une ampleur énorme. C'est tout notre système de pensée et d'organisation qu'il faut repenser.

#### LA DETTE

Il y a la dette privée, c'est à dire celle des particuliers, des entreprises, et il y a la dette de l'Etat et des collectivités locales (elle s'endette pour construire des équipements collectifs, des routes, des écoles...)

Depuis 2008, la dette de l'état a augmenté brutalement. Elle est passée de 60% à 80% du PIB notamment parce que l'Etat a secouru les banques privées (la règle européenne était que la dette ne devait pas dépasser 60% du PIB et la plupart des états y arrivaient avant 2008).

Les études qui ont été faites par les économistes montrent que le problème n'est pas les

dépenses mais que le problème est les recettes (voir plus bas).

C'est quoi les ressources d'un état : les impôts tout d'abord (impôts directs et TVA) et puis les emprunts : les obligations que l'Etat émet sous forme de bons du trésor.

Les états ont augmenté leur dette pour aller au secours du secteur privé défaillant en faisant des plans de relance (la prime à la casse, l'aide aux investissements, les aides à différents secteurs d'activité) et en renflouant les banques.

## POURQUOI L'ETAT SAUVE-T-IL LES BANQUES ET POURQUOI LES SOCIALISER ?

Les banques sont interdépendantes entre elles, elles se prêtent de l'argent les unes les autres et si une banque craque, elle entraîne les autres dans sa chute (effet de domino) et tout le système bancaire peut alors s'écrouler ce qui n'est pas possible car la crise du système bancaire entraîne tout (voir la crise de 29) : si Renault, fait faillite, c'est grave mais cela ne provoque pas de propagation aux autres secteurs de l'économie. S'il n'y a plus de moyens de paiement, tout est absolument bloqué.

A cause de cela, Attac considère que la banque est un service public, et donc que la monnaie doit être gérée par la société, par les acteurs de la société civile parce que l'on ne peut laisser le système bancaire entre les mains de personnes qui dirigent les choses dans leur seul intérêt financier.

La France a déjà par le passé nationalisé ses banques : en 1936, après la guerre de 45 puis entre 81 et 83. En 1983, l'Etat était actionnaire unique de toutes les banques françaises (BNP, Paribas, La Société Générale... ). Seules les banques coopératives ou mutualistes c'est à dire détenues par leurs clients n'avaient pas été touchées (Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Lyonnais... ).

Mais toutes les banques, y compris les banques nationalisées, sont entrées dans une logique capitaliste qui ne peut être tolérée, cf le scandale du Crédit Lyonnais. C'est pour cela qu'Attac dit qu'il faut non pas nationaliser les banques mais les socialiser, pour qu'elles passent au contrôle des citoyens et non au contrôle exclusif de l'Etat.

## LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

La Banque Centrale Européenne (BCE) coiffe les banques nationales de chaque pays. Elle a deux fonctions :

- Veiller au bon fonctionnement du système bancaire en surveillant ce qui se passe, en créant de la monnaie au besoin pour la faire circuler entre les banques.
- Faire la politique monétaire. La BCE par exemple tâche d'agir sur les taux d'intérêt en les faisant monter ou descendre selon ses objectifs (elle monte les taux d'intérêt quand elle veut limiter les emprunts et diminuer l'inflation, pour cela elle monte ses propres taux d'intérêt pour ses prêts aux banques et les banques répercutent cette hausse sur les prêts qu'elles font aux particuliers et aux entreprises).

La BCE ne fonctionne pas comme la banque des Etats Unis. La BCE n'a pas le droit de prêter de l'argent aux Etats européens. C'est un vrai problème car en période de crise, les Etats en auraient bien besoin ( ils pourraient obtenir des taux d'intérêt faibles). Chez nous, Pompidou a fait voter en 1973 une loi interdisant à la BCE de prêter de l'argent à l'Etat . l'Etat doit donc dorénavant emprunter aux banques privées (et payer les taux d'intérêt aux actionnaires). La Grèce emprunte aux banques à un taux de 22%. Aux Etats Unis ou en Angleterre, la banque centrale achète de la dette publique à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, du coup les marchés n'ont pas de problème avec la dette publique et ont confiance en les capacités de l'Etat à rembourser. Car la monnaie repose sur la confiance en la banque centrale. Si la confiance n'est plus là, les acteurs ne veulent plus de cette monnaie là et se tournent vers des monnaies d'autres pays. Nous avons de la chance, il y a encore de la confiance en l'euro. C'est presque étonnant. Pourvu que cela dure. A partir de 1986, nous avons re-privatisé les banques. Le Crédit Local de France qui

prêtait aux collectivités locales est privatisé, il fusionne ensuite avec une banque belge pour devenir Dexia. Dexia a poussé les collectivités locales à prendre des produits bancaires toxiques ce qui leur a fait perdre beaucoup d'argent. Avec la crise, comme les collectivités locales ne pouvaient plus rembourser leurs emprunts, Dexia a plongé et la BCE a dû renflouer Dexia pour ne pas prendre le risque de l'effet domino. La Banque Populaire et Caisse d'Épargne (BPCE) Natixis a perdu 6 milliards dans les subprimes. Nous l'avons renfloué sans la nationaliser.

## BANQUE DE DETAIL ET BANQUE D'AFFAIRES

Les banques font maintenant tout : elles prêtent et gèrent l'argent des particuliers mais elles font aussi de grosses affaires, organisent les fusions entre les grandes entreprises... Elles sont devenues des mastodontes financiers. La demande d'Attac est de séparer la banque d'affaires de la banque de détail pour ne pas continuer à prendre le risque de couler l'épargne populaire avec les pertes des grosses affaires.

Roosevelt avait séparé banque de détail et banque d'affaires en 1933 pour diminuer l'impact du krach bancaire mais Clinton a annulé cela ensuite. Les Anglais sont en train de tenter une mesure qui va dans ce sens. Pas nous.

## LA CRISE DE LA DETTE ET SES CAUSES

Il y a une crise de la dette privée (les subprimes par exemple, la dette des ménages espagnols...) qui a dû être prise en charge par les états. Cette crise de la dette privée a ainsi entraîné une crise de la dette publique. Mais les raisons de fond de la crise de la dette remontent à plus loin, au concept d'état néolibéral.

C'est quoi l'état néolibéral ?

On le date aux années Thatcher Reagan, fin des années 70. Ils développent ce concept, jusqu'au consensus de Washington qui oblige les états sous développés à entrer dans le libéralisme.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'état libéral est encore plus omniprésent et autoritaire et prédateur et centralisateur qu'avant. Il travaille pour les intérêts des classes dominantes.

Entre 1980 et 2000 la dette publique des Etats a augmenté car la fiscalité a diminué. En France les dépenses publiques n'ont pas augmenté plus vite que le PIB. C'est donc du côté des recettes de l'Etat qu'est le problème, pas du côté de ses dépenses. On a libéralisé la sphère financière et les investisseurs ont mis en concurrence les travailleurs des différents continents ce qui a eu pour résultat que les salaires ont augmenté très lentement (d'où diminution des recettes des impôts même si les taux d'imposition sur les salaires ont augmenté) alors que les bénéfices des actionnaires ont augmenté (ils sont très peu imposés : les grosses entreprises se localisent là où elles paient le moins d'impôts et là où les subventions sont fortes et elles ont souvent plus de subventions qu'elles ont d'impôts. L'on note que les impôts sur les sociétés sont passés de 50% à 32% aujourd'hui.

Ainsi, Attac dit que le mal est lié à la fiscalité plus qu'aux dépenses de l'Etat et qu'il faut donc faire une réforme fiscale.

## LES NICHES FISCALES

Les niches fiscales représentent 70 milliards par an, soit la moitié du déficit de l'Etat. Selon Dominique et d'autres économistes, si on les diminuait pour qu'elles ne soient plus qu'à 20 milliards, on aurait enclenché un processus qui stabiliserait la dette. Certaines niches doivent être conservées par exemple celle qui est constituée par la prime à l'emploi mais d'autres sont des cadeaux à ceux qui n'en ont pas besoin (par exemple la loi Sellier qui dégrève les impôts de ceux qui construisent des logements en vue de les louer, les plus vallues sur les ventes des chevaux de courses qui sont dégrévées, les pipes de St

Claude, les antiquaires, les heures supplémentaires, le crédit impôt recherche pour les entreprises - alors qu'elles font passer sous recherche des frais qui n'en sont pas parce qu'elles sont très peu contrôlées sur ce point... )

Vouloir réduire les dépenses publiques en diminuant les fonctionnaires n'est pas la solution et est absolument contre productif.

Pour note il faut savoir que la France consacre 5% de son PIB aux dépenses de santé alors que les Etats Unis y consacrent 8%. L'on s'arrange pour que nous pensions tous le contraire.

## LES IMPOTS

La France est le pays où les niveaux des cotisations sociales et des impôts sur le revenu sont les plus forts, en contrepartie nous avons de vrais services publics : des hôpitaux, des routes... c'est le passif de la dette. C'est ce que nous léguons à nos enfants. Ainsi il n'y a pas de raison qu'ils ne paient pas aussi pour ces équipements qu'ils vont utiliser pendant des années.

Pour Dominique, un état doit être en déficit. Un Etat fait des investissements sur plus de 50 ans donc il est normal qu'il s'endette. Un état bien géré est endetté.

Nous notons que d'autres pays ont des taux d'imposition très élevés : ce sont les pays nordiques et ce sont ceux qui s'en sortent le mieux actuellement.

Les capitalistes veulent tout privatiser parce que leur intérêt financier est là. L'eau privatisée est plus chère que l'eau publique, parce que la santé privatisée aux Etats Unis est plus chère que la santé publique chez nous...

Il faut rappeler à quoi servent nos impôts : à donner accès à tous aux services, y compris à ceux qui ont de faibles moyens. Les impôts c'est la condition pour moins d'inégalités. Or l'on tache de nous convaincre que la privatisation c'est bien, on culpabilise les gens du public comme s'ils ne faisaient pas bien, comme s'ils étaient moins efficaces et on fait croire cela aux usagers. Voir la notion de gouvernementalité chez Michel Foucault.

## LES AGENCES DE NOTATION

Qui est derrière ce que nous appelons les marchés ?

Les fonds de pension, les fonds mutuels : SICAV, Assurances vie (ils placent en bourse les fonds des particuliers), et les banques (qui achètent des titres, font des produits qu'ils revendent...)

Et puis il y a les agences de notation. Leur métier est de noter les emprunteurs (mieux l'emprunteur est noté plus bas sont les taux de remboursement de son emprunt). Elles notent donc les états, les collectivités locales, les entreprises... qui empruntent.

Il y a des notes directement demandées par les emprunteurs qui paient les agences de notation pour cela et des notes non sollicitées (les états).

Les agences sont très puissantes, il y en a essentiellement trois et elles sont indéboulinables, même par un gouvernement. Leurs lobbys sont puissants.

Les agences appliquent aux états les grilles d'analyse prévues pour les entreprises ce qui est incohérent et amène à de grandes incohérences.

## DETTE ILLEGITIME ET POUVOIR CITOYEN

Il y a des Etats qui ont annoncé qu'ils ne rembourseraient pas une partie de leur dette. A Attac, nous demandons une audit citoyenne de la dette pour déterminer quelle partie est illégitime (par exemple la partie qui est due aux aides données à la partie riche de la population n'a pas à être payée par la partie des plus pauvres à qui elle n'a pas profité).

Les islandais ont vu que leur gouvernement renégociait une dette avec les banques et ils ont pétitionné pour obtenir un référendum qui a annulé cela. Un an après leur gouvernement a recommencé et ils ont refait pétition pour référendum et ils ont annulé ainsi une partie de leur dette.

En Argentine, en 2003, Kirchner a refusé de payer sa dette et en a annulé toute une partie ce qui a permis au gouvernement de sortir de la crise.

**B/ Après une courte pause café, nous faisons quelques jeux :**

- un échauffement physique bref car la salle n'est pas très chauffée
  - le passage du clap en cercle
  - le bruit de la pluie

**C/ Puis nous nous répartissons en 6 groupes d'improvisation à partir de 6 situations portées par des participants :**

- Désorganisation au Trésor Public dans les recouvrements de loyers (lorsque la machine à traiter les chèques tombe en panne, que des agents sont en maladie, que le nouveau logiciel n'est pas du tout au point, que les paiements des impayés classés sans suite sont quand même acceptés avec de « faux documents d'appel »). L'improvisation est dirigée par un agent du Trésor Public qui vient de démissionner.
- La poste du point de vue des usagers avec les nouvelles machines, les consignes des agents de ne plus remplir les papiers des gens qui ne peuvent le faire eux-mêmes, les divers produits que les agents doivent essayer de vendre (les enveloppes pré timbrées, les colis, les téléphones, les cartes...). Il y a aussi la visite d'un client mystère (contrôle des agents).
- Le processus de changement d'une équipe de cadres dans une mairie : l'on pousse les anciens à partir pour les remplacer par de nouveaux qui vont accepter de restructurer les services afin de faire plus avec moins d'agents. 75% des cadres de cette mairie ont ainsi été remplacés. L'improvisation est dirigée par des agents municipaux d'une ville qui relatent comment les choses se sont exactement passées.
- Quand Sodexo a dans la prison le contrat concernant les repas, la cantine (vente interne de produits aux détenus), l'emploi (travail des détenus) et la formation des détenus (les documents de fin de formation sont estampillés au nom de la structure qui a fait la formation qui n'en fait qu'en prison si bien que les employeurs futurs verront immédiatement que le diplôme ou la formation a été faite en prison). Quand la prison se modernise, que les messages viennent par radio, que les portes s'ouvrent par télécommande et qu'il y a de moins en moins de relations avec les gardiens.  
Le passé était loin d'être le paradis avec des cellules surpeuplées mais cela n'a pas évolué en mieux (trois personnes incarcérées dans une cellule de 9 mètres carrés prévue pour un seul détenu, ce qui est intenable). Les improvisations sont dirigées par un participant qui a connu la prison ancienne version et la prison nouvelle version.
- Les nouveaux emplois dans l'Education Nationale : une participante de notre groupe a candidaté sur internet pour être enseignante. Elle est titulaire d'une licence. Un quart d'heure tout juste après avoir envoyé sa candidature, elle était appelée par l'Education Nationale et envoyée comme vacataire dans un collège ZEP. N'ayant aucune formation et rencontrant de nombreuses difficultés, elle essaie de trouver de l'aide parmi l'équipe de l'établissement.
- Les cours de latin en rattrapage : une enseignante donne des cours de rattrapage obligatoires en latin à des étudiants en master qui sont en très grande difficulté dans cette matière. 7 étudiants ne viennent pas régulièrement alors que leur niveau est au plus bas et l'enseignante découvre que la raison de leur absence est qu'ils donnent des cours de latin en lycée comme vacataires...L'improvisation est dirigée par la personne qui donne

les cours de latin à l'université.

### **Le dimanche 18 décembre :**

**A/ Nous commençons par un travail sur la voix.**

**B/ Nous regardons ensemble toutes les séquences qui ont été créées hier et faisons des retours et remarques**

#### Sur la scène de la poste :

Nous retenons que cette séquence est à conserver y compris avec ses effets d'humour (rappel du slogan : c'est pas marqué la poste)

Récits d'autres participants à intégrer :

- la banque postale reçoit les gens sans qu'il y ait une cloison, l'autre jour j'étais là quand la dame de la banque postale faisait la morale à une personne qui avait fait un chèque en bois et quand je lui en ai fait la remarque elle m'a rétorqué qu'il avait qu'à payer. Par ailleurs un autre participant dit qu'il n'a jamais moins d'une heure d'attente quand il va à la banque postale.
- La poste de chez moi passe des contrats avec des associations locales pour qu'elles forment les usagers en difficulté aux nouveaux fonctionnements dont les machines, les documents à compléter...
- Une ami m'envoie en colissimo mon portable que j'avais oublié. Je reçois l'avis, je vais à la poste 4 jours plus tard soit dans les temps mais mon portable est déjà reparti chez mon amie qui elle aussi ne peut pas aller à la poste le jour même et manque de rater le colis qui était déjà en partance pour revenir chez moi.
- Dans ma poste, avant les agents étaient assis derrière leurs guichets. Maintenant ils sont debouts et nous accompagnent aux machines. La salariée m'a emmené à la machine en me disant à voix basse : je suis désolée, je suis obligée sinon je perds mon boulot.
- j'ai envoyé de l'argent à l'étranger par western union et ai reçu quelques jours plus tard une lettre me disant que j'avais dorénavant un numéro à la Préfecture de police et que pour mon prochain envoi d'argent western union me ferait un geste commercial. Je ne savais pas que les envois d'argent étaient déclarés à la préfecture.
- Ma poste est à côté de l'université. Depuis 2 ans elle est fermée tout le mois d'août.

Remarques :

- L'on fait attention à la manière dont on est reçus, au temps d'attente... mais on se pose rarement la question des conditions de travail des salariés.
- Est-ce à la poste de remplir les documents pour les gens qui ne peuvent pas ?
- Est-ce parce que les salariés résistent qu'ils ont mis en place des clients mystère ? (il y en a aussi à la RATP, SNCF...)

#### Sur la mairie en restructuration :

Nous garderons et creuserons cette scène pour lui rajouter les éléments qui lui manquent de manière à pouvoir décrire le processus de fond en comble. Il manque par exemple de voir comment l'on a obtenu les départs des cadres, ce que les nouvelles organisations produisent sur les salariés de base (on a une première idée avec une séquence improvisée le premier week-end)

#### Sur la scène de la prison :

Rappeler que la France a été condamnée pour les conditions de détention qu'elle impose aux détenus.

Rappeler que les droits des prisonniers qui travaillent en prison ne sont pas les mêmes que ceux du droit du travail général.

Parler aussi des conditions de travail de ceux qui travaillent en prison.

Parler des interventions extérieures en prison qui se raréfient..

Nous décidons de programmer une journée complète de février sur la question des prisons. Celia la préparera et invitera un conseiller de probation et d'autres personnes qui connaissent bien le sujet. Il nous semble en effet que notre travail doit parler de la psychiatrie et de la prison.

### Sur la séquence éducation nationale :

- Les stagiaires qui ont passé le concours et ont eu droit à 5 jours de formation sont dans les mêmes difficultés que la personne de notre histoire, surtout en ZEP puisque ils sont beaucoup à y être envoyés. Moi j'enseigne depuis 3 ans et j'ai les mêmes questions que l'héroïne de la scène, nous sommes super isolés sans temps de mutualisation avec les autres enseignants. Moi je partirai dès que possible.
- - Un ami à moi a ainsi été envoyé dans un établissement pour faire des cours de géo. En arrivant dans la classe, il s'est aperçu que les enfants étaient tous anglais mais lui ne parle que très mal l'anglais. Personne ne l'avait averti.
- Notre vacataire est payée pour ses heures de cours, pas pour la préparation, ni pour le livre qu'elle a dû acheter sur lequel l'enseignante qu'elle remplace travaillait avec les élèves, ni pour les temps pendant lesquels elle va chercher à l'extérieur des formations.
- Ne pas oublier de rappeler les publicités de l'éducation nationale disant nous recrutons 17000 enseignants...

**C/ Après la pause déjeuner, nous écoutons et débattons avec Suzanne Rosenberg sur la question de l'intérêt général.**

### *INTRODUCTION*

On commencera ici par approcher la notion même de service public, à travers ses variations historiques.

Dans une seconde partie, on examinera les questions que pose la place du service public aujourd'hui.

Puis sera développée l'hypothèse selon laquelle les agents de terrain du service public pourraient être les acteurs essentiels d'un débat à instaurer entre l'Etat et la société.

### *1. LA NOTION DE SERVICE PUBLIC*

## - 1.1 - DU SUJET DU ROI AU SUJET DE DROIT A TRAVERS LES SERVICES PUBLICS DE L'ÉTAT-GENDARME

Au cours de l'ancien régime, la personnification de la France c'est le Roi. Le Roi est la personne publique ; le service du Roi devient progressivement le service de tous les sujets du Roi ou service public. Par exemple, le service postal c'est d'abord et avant tout pour fait pour le transport du courrier du Roi. Après l'organisation des relais de chevaux pour transporter le courrier de la cour et des gouverneurs, il apparaît logique de transporter aussi le courrier pour le peuple.

Pendant la révolution, la notion de citoyen remplace définitivement celle de sujet. Si le terme "service public" ne figure pas dans la déclaration des droits de l'homme, il y est stipulé que "*tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique*" (Article 14) et surtout que "*la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.*" (Article 15). La puissance publique se traduit, sur le plan juridique, par l'octroi à l'utilisateur de garanties qui, non seulement le protègent, mais surtout lui donnent un droit de regard, une capacité d'emprise sur le fonctionnement de l'administration.

*"L'utilisateur apparaît ainsi, à la différence de l'assujetti, comme un "sujet de droits", capable de discuter avec l'administration et de la contraindre à offrir certaines prestations."*[1]

Mais il y a une recherche constante de la limitation de l'intervention de l'Etat pour protéger les libertés, jusqu'à la fin du XIXème siècle, où des transformations économiques, politiques et sociales rendent nécessaires un service public beaucoup plus étendu.

## 1.2 - DOCTRINE DU SERVICE PUBLIC ET ÉTAT DE DROIT

Pour des raisons économiques, d'abord, l'Etat se doit d'être plus interventionniste. En effet, l'industrialisation et la concentration des moyens de production exigent que l'Etat régule certains secteurs pour préserver les équilibres sociaux. Au plan politique, la construction d'un véritable État de droit est réclamée, qui limite la puissance étatique et la soumette au droit.

Une théorie du service public est élaborée, qui postule le droit comme la figure de la rationalité globale des sociétés et pose que la norme de l'homme c'est la solidarité sociale. Dans ce cadre, "*le service public apparaît comme l'explication de la place du politique dans le social,*" (...) "*réalisation de la solidarité sociale.*" [2] Dans la théorie de DUGUIT[3], le système du service public est construit et fonctionne comme une machine à produire l'Etat légitime. En effet, le pouvoir du roi était de droit divin, mais qu'est-ce qui légitime le pouvoir de l'Etat ?

L'Etat ne possède plus une volonté supérieure par essence à celle des individus comme dans l'idée de puissance publique, mais il apparaît comme le lien qui unit les hommes en société. Son rôle est donc d'exprimer et d'intensifier cette solidarité sociale. "*Le service*

*public, destiné à fournir des prestations sociales, à rendre des services au public, devient l'activité essentielle de l'administration.” [4] Il y a alors substitution de la notion d'utilité publique, puis celle d'intérêt général, à celle de puissance publique.*

### *- 1.3 - HÉGÉMONIE DU SERVICE PUBLIC ET ÉTAT-PROVIDENCE*

A partir des années 50, le service public devient un soubassement de l'Etat. Son idéologie a influé sur la conception du pouvoir et de la déontologie administrative : les gouvernants comme les fonctionnaires veulent apparaître comme uniquement soucieux de satisfaire le mieux possible les aspirations du public.

Dans le même temps, la prospérité économique de l'Etat permet de prétendre à la réduction des inégalités sociales par le service public. D'où une extension de la sphère publique, dont témoignent à la fois les nationalisations et l'institutionnalisation de tous les compartiments de la sphère privée : c'est l'Etat-providence qui prend tout en charge.

Avec les années 60, il y a reconnaissance de l'existence des besoins et intérêts de groupes sociaux, disjoints de l'intérêt général.

### *- 1.4 - CRISE ET APPARITION DES SERVICES À ÉCONOMIE MIXTE*

La crise économique actuelle et ses prolongements sociaux remettent en cause le “tout service public” du double point de vue de son efficacité économique et sociale.

Les partisans de l'Etat minimal s'appuient sur les faibles performances économiques des services publics pour en demander la réduction aux fonctions essentielles, celles qui n'entrent pas en concurrence avec l'initiative privée. Ils préconisent l'arrêt des fournitures de prestations et le redéploiement des fonctions de régulation et d'aide.

Dès 1983, le gouvernement à majorité socialiste abandonne le projet d'une gestion publique perçue comme seule capable de satisfaire le développement collectif. Le principe dominant devient celui d'une économie mixte fondée sur la coexistence durable du secteur privé et du secteur public.

Pour d'autres, c'est l'efficacité sociale des services publics qui est à remettre en cause. *“Le service public a pour fonction essentielle de mettre les biens sociaux, culturels ou économiques qu'il propose à la portée de tous : il apparaît comme un agent de redistribution, qui doit contribuer par son fonctionnement à réduire l'ampleur des inégalités sociales ; son action s'adresse de manière préférentielle aux plus démunis, à ceux qui sont exclus des mécanismes de répartition et de distribution résultant du marché. Or, l'égalité que font miroiter les services publics ne serait en réalité qu'une égalité de façade,*

*une fiction qui dissimulerait des inégalités réelles : le service public est aux prises avec des usagers socialement situés et les inégalités sociales et culturelles se traduisent par d'importantes disparités dans la fréquentation des équipements collectifs. Plus encore, la consommation des biens publics tendrait à amplifier ces inégalités et non à les réduire : fréquentés ou au contraire désertés par les catégories sociales privilégiées selon la nature et la qualité des prestations offertes, les services publics aboutiraient, par une spirale "diabolique", à creuser les écarts sociaux, en provoquant une "contre-redistribution sociale" (P. Bénétou)." [5]*

## - 1.5 - SUPRA-NATIONALISATION ET DÉCENTRALISATION

Ce double procès du service public s'est trouvé renforcé par le double mouvement d'abandon de certaines de ses prérogatives par l'Etat : décentralisation et "européanisation".

Soumis à l'économie mixte qui le privatise partiellement, à l'européanisation qui le déréglemente et à la décentralisation qui accentue pressions locales et inégalités, le service public ne répond plus aux principes fondamentaux qui le caractérisaient : continuité et adaptation aux usagers d'une part, égalité et neutralité d'autre part.

## 2. LES USAGERS DES SERVICES PUBLICS SONT-ILS ENCORE SUJETS DE DROITS ?

Les principes de continuité et d'égalité auxquels les services publics doivent obéir fondent l'Etat de droit et instituent les citoyens en sujets de droit. Or nous prétendons que, dans certaines zones du territoire, ces principes ne sont plus appliqués.

### 2.1 - DES PRINCIPES MIS EN CAUSE : CONTINUITÉ ET ÉGALITÉ

Parmi les exemples cités, nous privilégierons La Poste puisque celle-ci, "exploitant autonome de droit public", "s'est fixée pour objectif de devenir un service public de référence avec des exigences de développement, de compétitivité, de responsabilité sociale et de qualité de service." Autonome dans sa gestion depuis le 1er janvier 1991, elle est contractuellement liée à l'Etat et se doit de remplir une mission de service public, ce qui en fait une "entreprise de service public".

#### Continuité

Le principe de continuité du service correspond à la nécessité d'éviter le désordre social :

toute interruption du service signifierait que l'Etat est devenu intermittent.

Sur ce thème, la Poste est un exemple particulièrement intéressant : les nombreuses fermetures de bureaux de poste ruraux et leurs conséquences sont bien connues. On a même rencontré un cas où le bureau a été maintenu, parce que la condition posée par La Poste, que tous les habitants ouvrent un compte chèque postal ou un livret de caisse d'épargne, avait été remplie ! Mais, dans certaines banlieues, la continuité du service postal est également prise en défaut : parce que des boîtes aux lettres sont manquantes, parce que des facteurs ont été attaqués, certains habitants sont privés de courrier ou de mandats. Et les projets de remplacement des bureaux non rentables par une batterie "d'automates" ne manquent pas. Or, dans aucun de ces cas, l'arrêt des prestations n'est fondé sur une plus grande satisfaction des usagers ou ne peut être justifié par une transformation de leurs demandes.

Pour ce qui concerne la Police, plusieurs rapports concordent avec les points de vue que nous avons recueilli localement. En 1982, le rapport Belorgey [6] propose de "*replacer l'action de la police sous le signe du service public*". En 1992, le rapport présenté par Julien DRAY à l'Assemblée Nationale rapporte que, "*bien qu'il n'y ait apparemment pas de cités totalement et durablement interdites à la police, l'existence des zones de non-droit relatif que constituent les cités dans lesquelles la police ne pénètre que rarement et à condition d'être en nombre, provoque un sentiment d'amertume et d'incompréhension chez de nombreux policiers*". [7]

Ainsi donc, le service public chargé d'assurer l'ordre républicain est intermittent sur certaines portions du territoire !

## Égalité

Le principe de l'égalité signifie que tous ceux qui sont en rapport avec le service doivent être placés dans une position égale face à celui-ci : aucune discrimination ou aucun avantage particuliers ne peuvent être institués.

Pour la Poste, l'égalité est mise à mal de manière croissante dans les "zones suburbaines". Il n'est respecté ni quant au bénéfice des prestations au public, ni quant à la rémunération de l'agent.

En effet, selon que la clientèle est composée d'une plus ou moins grande proportion de personnes en difficulté, les droits et obligations de celle-ci ne sont pas les mêmes : certaines opérations, qui sont permises dans tous les bureaux, sont interdites dans ceux des cités, ou alors soumises à des conditions spécifiques. Par exemple, un montant minimum de mouvement de fonds a été exigé dans certains quartiers, pour éviter que la même personne revienne tous les jours, voire plusieurs fois par jour, retirer ou déposer de petites sommes. De la même manière, pour éviter les fraudes, des documents supplémentaires d'identité sont parfois exigés pour des paiements de "lettres-chèques" plus facilement falsifiables. Lorsqu'elles ne font pas partie de l'arsenal réglementaire de La Poste, ces mesures sont annoncées au public par des petits papiers écrits à la main, apposés sur les "vitres anti-franchissement"... Inégalité de traitement, donc, qui frise

parfois l'illégalité.

Moins connue parce que plus difficilement repérable et quantifiable est la discrimination dont sont l'objet les agents travaillant dans les quartiers pauvres. D'abord, leur nombre par bureau est directement proportionnel au temps attribué pour chacune des opérations faites dans le bureau, selon un mode de calcul qui ne prend pas en compte la difficulté de compréhension du client. Ainsi, un retrait de liquide "à vue" est comptabilisé de la même manière que le client soit lettré ou non, de langue française ou non. Il est évident que ce mécanisme pénalise les agents travaillant dans les bureaux où dominent les populations en difficulté : ils doivent fournir plus de travail... pour une rémunération moindre ! En effet, les primes de ces agents varient en fonction des produits financiers placés. Non négligeables dans leur montant, elles constituent réellement un complément de salaire. Les agents qui travaillent avec des populations dans le besoin sont alors forcément pénalisés !

De telles inégalités, qui touchent également public et agents, se rencontrent pour de nombreux services publics. Nous avons déjà conclu, à propos du RMI : *"Il apparaît utile de se poser la question de ce que signifie l'égalité devant la loi pour un droit qui, à quelques kilomètres de distance ou selon le professionnel rencontré, peut se traduire par des mises en application aussi dissemblables"*. [8]

On peut dès lors se demander si le "service public" ne serait pas en voie de disparition, au profit de services pour des publics. Nous allons tenter de répondre à cette question à travers l'examen d'une notion qui a fait florès au cours des années 80, celle de la discrimination positive.

## 2.2-UNE TENTATIVE DE CONTRE-FEU : LA DISCRIMINATION POSITIVE

Prônant l'inégalité de droit au profit de l'égalité de fait, la politique de développement social des quartiers a promu le principe d'une "discrimination positive".

Hubert DUBEDOUT, dans son rapport de 1981, qui a donné naissance à cette politique, proposait de mener des expérimentations, pour compenser la discrimination dont étaient victimes les populations de certains quartiers populaires, notamment en matière de services offerts. Selon des procédures dérogatoires et avec des financements spécifiques, les services publics devaient tenter de mettre en oeuvre cette "discrimination positive", qui consiste à faire plus, mieux ou autrement pour atteindre le même résultat, à partir d'une situation de départ plus difficile.

Cette proposition active le principe de l'égalité devant le service public en revendication d'égalité par le service public. Égalité signifie ici équité, et non pas uniformité de la prestation, ainsi que le précise la Charte des services publics : *"Le principe d'égalité d'accès et de traitement n'interdit pas de différencier les modes d'action du service public afin de lutter contre les inégalités économiques et sociales. Les réponses aux besoins peuvent être différenciées dans l'espace et dans le temps et doivent l'être en fonction de la diversité des situations des usagers."* [9]

Les bilans et évaluations de plus de 10 années de politique de la ville ont surtout mis en valeur "en creux" les échecs de cette politique de discrimination positive, en signalant l'immobilisme dont ont fait preuve un grand nombre de services publics.[\[10\]](#)

Mais certains travaux ont montré qu'à travers la différenciation du service rendu selon les publics, c'est bien la légitimité d'un État unitaire, face à une société plurielle, qui est remise en cause.

En examinant "*la justice et la police dans la politique de la ville*", l'équipe du CERPE[14](#) s'est posé la question de savoir si ces politiques spécifiques de redéploiement spatial - îlotage et médiation notamment - relevaient de la mise en oeuvre d'une discrimination positive. Son rapport démontre le contraire : il s'agit d'une transformation des missions traditionnelles de ces services publics. Dans le cas de la police, il apparaît que, dans les cités étudiées, le droit à la sécurité n'est plus assuré. Il est même avancé que, dans ces quartiers, la police a changé de mission : elle est passée d'une mission de maintien de l'ordre à une logique réactive de gestion du désordre. Plus généralement, dans ces quartiers, les services publics auraient une nouvelle fonction, celle de "*maintenance sociale*" [\[11\]](#).

Christine DOURLENS et Pierre VIDAL-NAQUET présentent d'ailleurs ainsi les conclusions de leur travail : il y a déplacement de la légitimité du service public avec passage de l'intérêt général à la satisfaction de la demande des usagers.

Peut-on alors encore parler de police nationale ? N'assiste-t-on pas plutôt à la mise en place de réponses ponctuelles et locales, soumises à des individus et non plus à des politiques, répondant à des groupes de pression et non plus à une demande sociale ?

Si les demandes satisfaites correspondent à des groupes de pression dont la représentativité est plus ou moins contestable, celles qui ne le sont pas se transforment en particularismes qui remettent eux-mêmes en cause l'unicité de l'Etat. "*Tout cela alimente un national-populisme réactif et réactionnaire, fermé, xénophobe et vaguement raciste. Ainsi est favorisée une dialectique des identités : à chaque affirmation identitaire du groupe majoritaire répondent d'autres affirmations identitaires, relevant de groupes minoritaires enfermés dans un particularisme qui n'est au départ que le fantasme du groupe dominant, et vice-versa*" [\[12\]](#)

Comment, dans ce cadre, le service public peut-il encore jouer son rôle de représentant de la légitimité de l'Etat ? Comment s'étonner qu'il apparaisse à beaucoup d'habitants des quartiers défavorisés comme normatif, punitif et discriminant ? Comment ne pas lire, dans la perte des repères et des règles qui touchent beaucoup des jeunes de ces cités, et la promotion de la violence comme mode d'expression, le contrecoup de leur disparition progressive comme sujets de droits ?

## 2 . 3 - LA TROISIÈME VOIE

Cette question de savoir si tous les usagers des services publics sont encore sujets de droits, et, partant, si l'Etat de droit existe toujours, se pose quotidiennement de manière beaucoup plus pragmatique qu'il ne peut paraître au premier abord. En effet, toute l'évolution que nous venons de retracer à grands traits, et qui se traduit par des changements concrets dans le service rendu, n'a pas donné lieu à débat véritablement public et démocratique, même si, formellement, les lois ont été évidemment discutées par le Parlement.

Pour la majorité des personnes vivant en France, les nouvelles compétences des différentes institutions, issues des lois de décentralisation et des traités européens, ne sont pas repérées. Pour elles, à travers les services publics, c'est toujours l'Etat qui est représenté. Et si les services publics ne constituent plus l'interface entre l'Etat et la société, que sont-ils ? Corrélativement, par quels canaux passent aujourd'hui les rapports entre l'Etat et la société ?

Dans le cadre de la Commission "*État, administration et services publics de l'an 2000*" pour la préparation du XIème Plan, deux scénarios sont éliminés pour l'évolution du rôle et de la position de l'Etat par rapport à la société :

- la réduction progressive de l'Etat à un rôle marginal, la société trouvant elle-même les voies de son autorégulation et l'essentiel des compétences étatiques étant abandonnées, d'une part à l'Union européenne, d'autre part aux collectivités décentralisées ;

- la restauration d'un État tutélaire et centralisé, qui intervient massivement, à la fois dans les champs économique et social, quitte à récupérer tout ou partie de ses compétences transférées, tant à la Communauté européenne qu'aux collectivités décentralisées.

La Commission s'est efforcée d'esquisser un troisième scénario, celui d'une nouvelle légitimité et d'un nouveau positionnement de l'Etat. "*l'Etat ne saurait ni administrer l'économie, ni placer la société sous tutelle. Les défis de la compétition économique internationale et les menaces qui pèsent sur la cohésion sociale de la nation exigent cependant qu'il joue pleinement son rôle de régulateur de la vie économique et sociale et de fournisseur ou maître d'oeuvre des services publics.*" [\[13\]](#)

### 3. POUR QUE LE LIEN ENTRE SERVICE PUBLIC ET INTÉRÊT GÉNÉRAL SOIT RETROUVÉ, IL FAUT ASSOCIER LES CITOYENS

Il apparaît clairement que toute tentative de "*renouveau du service public* " ne peut

qu'être vouée à l'échec, si elle n'est pas précédée d'une redéfinition du rôle du service public, après qu'ait été mis en cause celui qu'il avait, d'interface entre un État unitaire et une société plurielle.

En reprenant la définition juridique du service public, on se trouve en face d'un mythe qui, lui-même renvoie à une fiction, l'intérêt général : "une activité devient un service public lorsque les pouvoirs publics décident de l'assumer pour donner satisfaction à un besoin dont ils estiment qu'il serait, sans cette prise en main, insatisfait ou insuffisamment satisfait" (A. De Laubadère) ; et cette activité n'est considérée comme étant d'"intérêt général" que parce que, et dans la seule mesure où, les pouvoirs publics en ont décidé ainsi." [14]

Ainsi, tout comme l'hégémonie des services publics traduisait un moment des rapports entre l'Etat et la société, celui de l'Etat-providence, la crise des relations entre le public et les services publics ne révèle-t-elle pas la fin d'une fiction : celle d'une unanimité possible des citoyens autour d'un intérêt général national ? Quel est alors le contrat social entre les citoyens de notre nation (voir Rousseau) ?

L'intérêt général est une expression abstraite de l'unité nationale, constituée lors de la Révolution française qui se voulait universaliste. Pour préserver l'idée de la nation comme unicité, toutes ses composantes hétérogènes et leurs intérêts divergents ont été réunifiés autour de cette notion unanimiste. Il s'agit là de l'affirmation d'un idéal démocratique qui transcende les données concrètes. Or, c'est de cette construction théorique de l'intérêt général que découle la plus grande partie de la réglementation administrative française, notamment la conception du service public et ses principes de continuité et d'égalité.

Si cette conception de l'intérêt général pouvait encore faire recette pendant les trente glorieuses, malgré des intérêts de classe évidemment divergents, c'est qu'une certaine convergence pouvait exister autour d'un accroissement des richesses nationales : plus il y a à se partager, plus chacun a à y gagner, même si les perspectives de promotion ou de réussite sociales étaient faibles.

Aujourd'hui où l'existence d'une crise durable, d'une "croissance négative" (!), est sans cesse répétée, où l'affirmation d'une société à deux voire à trois vitesses est passée dans le langage commun, un intérêt général autour duquel se retrouveraient tous les citoyens peut-il encore faire recette ? On est passé de la vision classique d'intérêt des populations à une appréhension opportuniste des besoins des individus-[15]

"De la même façon que les salaires versés vont être dépensés pour acheter les biens marchands, le paiement de l'impôt vient, après que les services collectifs sont produits, exprimer l'accord de la population pour que soient assurées l'éducation, la protection sociale, la sécurité et la justice. (...) Mais la pérennité de la production de services collectifs se heurte à une contradiction que seul le débat démocratique peut aider à dépasser : la demande de services collectifs par la société n'est qu'implicite car il existe un écart entre le consentement collectif à leur existence et les réticences individuelles au paiement de l'impôt qui sont nourries à la fois par les profondes inégalités devant celui-ci et par la croyance, entretenue par l'idéologie libérale, que le paiement de l'impôt est

contre-productif et spoliateur."[\[16\]](#)

C'est pourquoi il est impératif d'associer les citoyens au choix et à l'organisation du fonctionnement des services publics.

Le bruit de la majorité silencieuse constitue une mine d'enseignements. "Pour les services publics, tout d'abord, ce que disent les usagers au cours des interactions peut être source d'amélioration des services rendus. Certes, la logique très managériale de la "qualité totale" a déjà largement intégré la relation client-fournisseur. Mais considérer les interactions comme ressources potentielles d'opportunités nouvelles, et non plus comme zone d'incertitudes, suppose deux choses : d'une part la reconnaissance du contact avec les usagers comme enjeu collectif, d'autre part la mise en place d'apprentissages collectifs susceptibles d'intégrer les expériences des interactions, devenues informations stratégiques, tout au long de la ligne hiérarchique."[\[17\]](#)

### **D/ Enfin, nous écoutons la situation du 115 et nous répartissons en groupes d'improvisation :**

#### Infos générales :

le 115 de paris à un budget de 90 millions par an. Les nuits d'hôtel coutent de 16 à 18 euros par personne. L'hiver, du fait des appels médiatiques, il y a des déblocages de budget dans l'urgence. L'été il n'y en a pas et c'est là qu'il y a le moins de place.

Ce sont les assistantes sociales qui orientent les gens vers le 115.

Les agents du 115 doivent passer des contrats d'insertion sociale avec les accueillis.

#### Les improvisations :

-La ronde des expulsions : dans une ville du 93, un groupe de roms manifeste devant la mairie parcequ'ils ont été expulsés. Leurs papiers sont enfermés dans le squatt dont ils ont été expulsés. Les militants demandent à la Mairie de l'aide. Le cadre municipal dit qu'il est solidaire mais ne peut rien faire, que c'est à l'état de faire et que l'état se désengage honteusement... qu'il faut appeler le 115. Les militants rappellent le 115 qui appelle un hôtel de la ville dans lequel sont restés des gens qui y ont été pris en charge par le 115 mais pour lesquels le 115 a dit stop à l'issue des trois jours d'hébergement. L'hôtel va demander leur expulsion et les Roms qui sont devant la mairie vont prendre leur place... les militants qui aident ceux qu'on expulse de l'hôtel sont des amis des militants qui aident les rom de la place de la mairie.

- La formation : je suis inscrite par mon référent sur une formation « gérer les appels difficiles » alors que j'ai demandé une formation aux droits des étrangers, aux violences conjugales et que je ne veux pas aller à cette formation là. j'y vais quand même puisque c'est imposé. L'un des autres en formation explique qu'il y arrive très bien, qu'il traite 80 appels par jour et a mis au point sa technique pour aller plus vite : il ne dit pas bonjour, entre dans le dossier informatique tout de suite, ne pose que les questions nécessaires ... et qu'il arrive à dissuader plus des deux tiers des gens (la dissuasion est bien notée car il y a les deux tiers des demandes qui ne sont pas honorées du fait du manque de place). Une autre dit que c'est bien et qu'il faut se plier aux règles car elle est en cdd et voudrait bien être gardée. Moi je dis que je n'arrive pas à travailler selon mes valeurs et que nous faisons de la violence et que mon problème est là, que j'ai entendu mon collègue dire à

une femme avec enfants qui est dans la rue qu'elle n'a qu'à ne pas faire d'enfants et que cela me choque. La formatrice me demande alors ce que je trouve choquant dans cette phrase. J'abandonne et ne parle plus.

- La ronde des appels : c'est l'été, il n'y a guère de places. La scène relate les appels en chaîne aux agents, leurs demandes au référent, les non, la difficulté que certains ont à dire non, les blagues sur les gens qui appellent,

- Une femme victime de violences conjugales doit quitter son domicile. Elle est dans le bureau de l'assistante sociale qui appelle le 115. L'agent du 115 a un formulaire à remplir qui oblige à des questions très intrusives qui forcent l'assistante sociale à rompre le secret professionnel. L'agent du 115 va ensuite proposer la situation à son référent qui décide si oui ou non on l'héberge. Ce sera non car c'est au CG de la loger dit le 115. Et comme l'agent a du mal à l'expliquer à la femme au téléphone le référent lui montre comment faire « c'est nada, il faut que je vous le dise en quelle langue ? Nada, niet non, No. Voilà c'est clair ? nada. C'est ça, au revoir ».

-

- Une famille Rom avec enfants en bas âge est à la rue cet été. L'agent présente la situation au référent qui fait des blagues genre « ils vont bien trouver un ou deux porte feuille à piquer avant ce soir » (Comme le travail au 115 est dur pour els agents, il est de bon ton de faire de l'humour, de dédramatiser, de rire ... )

-

- Une famille guinéenne est à l'hôtel depuis 2 ans (car crise des HLM si bien que les personnes qui devraient pouvoir y entrer n'y accèdent pas) Les papiers ont fini par être régularisés mais deux enfants sont handicapés et le dossier à la CAF traîne parce que l'adresse officielle a été prise à Paris alors que l'hôtel est dans le 93. Je demande à mon référent d'appeler la CAF pour faire débloquer mais il me dit que ce n'est pas mon rôle et qu'on n'est pas dans la toute puissance.

**E/ Nous finissons par un bilan du week end** en quelques mots lancés par les uns et les autres. Les mots parlent des situations terribles dont nous avons traité.